



**CICA-RE**

---

Compagnie Commune de Réassurance  
des Etats Membres de la Conférence  
Interafricaine des Marchés d'Assurances

---

# RAPPORT ANNUEL 2020

[www.cica-re.com](http://www.cica-re.com)



## CICA-RE

Créée le 24 septembre 1981 par les douze (12) Etats Membres de la Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances (CICA) devenue CIMA depuis la signature en 1992 du Traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances, la CICA-RE a véritablement démarré ses opérations techniques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1984. Le siège social est à Lomé (République Togolaise).

### Capital Social : 50 000 000 000 FCFA capital autorisé

Au 31 décembre 2020, le capital de la compagnie est de 50 000 000 000 FCFA et de 42 000 000 000 FCFA de capital libéré qui se répartissent comme suit :

- 65% détenus par douze (12) Etats Membres
- 35% détenus par des Institutions Financières, des Banques de Développement et des Sociétés d'Assurances

## NOTRE VISION

Etre le réassureur leader de la Zone CIMA et un opérateur incontournable sur le continent africain.

## NOTRE MISSION

- Promouvoir le développement des activités nationales d'assurances et de réassurances dans les pays membres ;
- Favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous régionales et régionales ;
- Contribuer au développement économique de la Zone CIMA en particulier et de l'Afrique en général.

## NOS VALEURS

- Réactivité
- Respect des engagements
- Bonne gouvernance
- Quête permanente de l'excellence

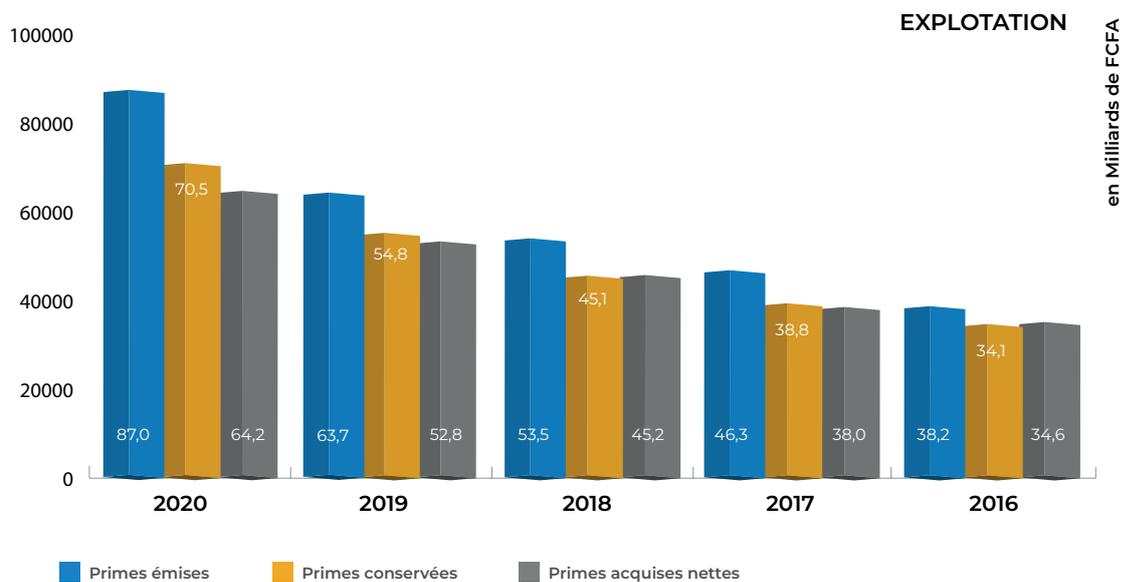
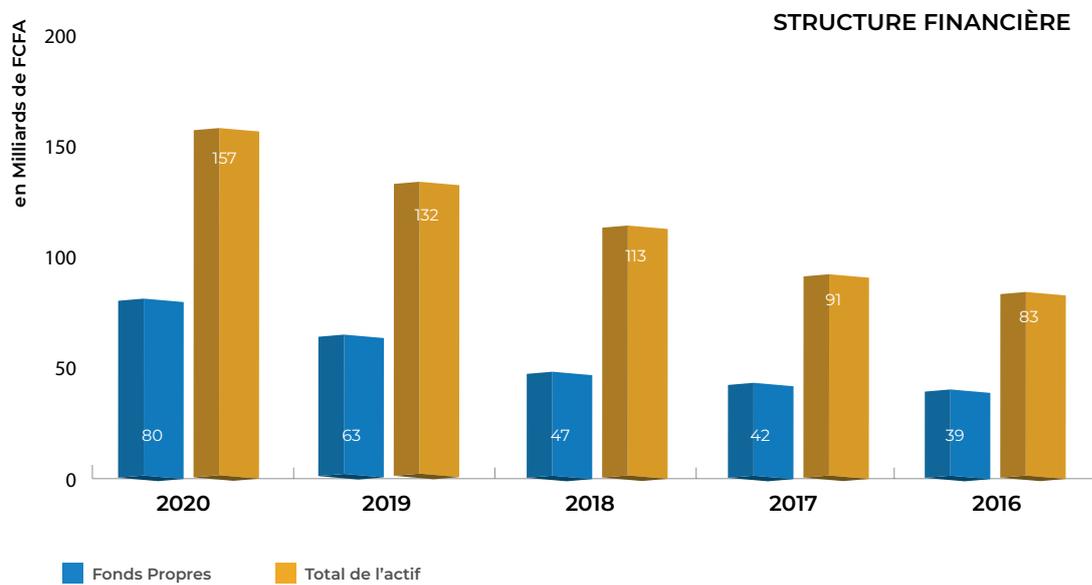
## LES PRINCIPAUX INDICATEURS

		2019	2018	2017	2016	2015	Var. 19/20
EXPLOITATION	Primes Emises	87 040	63 798	53 536	46 336	38 229	36%
	Primes Conservées	70 521	54 805	45 110	38 884	34 193	29%
	Primes Acquises Nettes	65 251	52 850	45 249	38 035	34 649	23%
	Résultat Net	5 742	5 078	4 567	4 114	3 781	13%
STRUCTURE FINANCIÈRE	Fonds Propres	77 989	62 773	47 344	42 136	39 243	24%
	Total de l'actif	157 235	131 801	112 961	90 530	82 648	19%

Chiffres en Millions de francs CFA

## RATING

AM Best		GCR	
Financial Strength Rating (FSR)	B	National (zone CIMA)	AAA
Issuer Credit Rating (ICR)	bb+	International	BB+





## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CICA-RE .....	2
PRINCIPAUX INDICATEURS .....	3
TABLE DES MATIÈRES .....	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	5
DIRECTION GÉNÉRALE .....	7
AVANT-PROPOS .....	8
I- Le contexte économique et l'environnement commercial .....	9
II- Les opérations .....	11
A. Les produits .....	11
1. Le Chiffre d'affaires.....	11
2. Les provisions de primes .....	14
3. Les autres produits .....	14
B. Les charges .....	15
1. Les charges de sinistres.....	15
2. Les commissions .....	16
3. Les autres charges .....	16
4. Le ratio combiné .....	16
C. La rétention et la rétrocession .....	17
D. Les résultats .....	19
1. Les Résultats Techniques.....	15
2. Le Résultat Net de l'Exercice .....	16
3. L'Affectation du Résultat Net.....	16
E. La masse bilancielle .....	21
III- La solvabilité de la compagnie .....	22
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	25
ANNEXES.....	35
RESOLUTIONS DE LA 39 <sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE .....	42
ECHOS DE LA 39 <sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE .....	44

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020



### **Olivier MEBIAME ASSAME**

Président du Conseil d'Administration  
Administrateur Représentant l'Etat  
du GABON / Directeur National des  
Assurances du Gabon



### **Mamadou DEME**

Administrateur  
Représentant l'Etat du  
SENEGAL / Directeur  
des Assurances du  
Sénégal



### **Karim DIARASSOUBA**

Administrateur  
Représentant l'Etat  
de COTE D'IVOIRE /  
Directeur des Assurances  
de la Côte d'Ivoire



### **Maurice MATANGA**

Administrateur Représentant  
le Groupe FSA-CHANAS  
ASSURANCES / Président  
du Conseil d'Administration  
du CHANAS ASSURANCES -  
CAMEROUN



### **Moustapha Ben BARKA**

Administrateur  
Représentant la BOAD /  
Vice-président de la BOAD



### **Jean Damascène NIGNAN**

Administrateur  
Représentant le Collège  
« AUTRES SOCIETES  
D'ASSURANCES » /  
Directeur Général de  
UAB-IARDT et UAB-Vie

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE) - 31 DÉCEMBRE 2020



### **Abel Blaise EZO'O ENGOLO**

Administrateur  
Représentant l'Etat du  
CAMEROUN / Directeur  
National des Assurances  
du CAMEROUN



### **Mamou OUEDRAOGO**

Administrateur Représentant  
l'Etat du BURKINA FASO /  
Directrice des Assurances du  
Burkina Faso



### **Saliou BAKAYOKO**

Administrateur  
Représentant les PRIVÉS  
IVOIRIENS / Directeur  
Général SUNU Assurances  
Vie Côte d'Ivoire



### **Yoka GALLOY**

Administrateur  
Représentant le Groupe  
d'Etats : BENIN-CONGO/  
Directeur National des  
Assurances du CONGO



### **Abdou NOMA**

Administrateur  
Représentant le Groupe  
d'Etats : RCA-MALI-  
RCANIGER / Directeur  
du Contrôle des  
Assurances du NIGER.



### **Gabriel SIMTAGNA**

Administrateur  
Représentant le Groupe  
d'Etats : TCHAD-TOGO /  
Directeur National Adjoint  
des Assurances du TOGO

## COMPOSITION DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2020



**Jean-Baptiste N.  
KOUAME**

Directeur Général

---



**Abdias SABA**

Directeur Général  
Adjoint

---



# Avant-Propos

Le trente sixième rapport annuel présente l'exercice comptable 2020, décrit les conditions dans lesquelles la Compagnie a évolué et indique les perspectives de développement.

Le chiffre d'affaires 2020 s'établit à 87,040 milliards de FCFA et connaît une hausse de 36,43% par rapport à l'exercice précédent.

Les affaires réalisées en zone CIMA représentent 53,65% du chiffre d'affaires global 2020 contre 41,46% en 2019.

Les cessions légales représentent 40,01% (15,60 % en 2019) du chiffre d'affaires et enregistrent une importante hausse de 249,87% particulièrement induite par la cession légale au 1<sup>er</sup> franc.

Les conventionnelles qui, l'exercice écoulé, représentaient 84,40% du chiffre d'affaires, s'élèvent en 2020 à 59,99% toutes zones confondues en valeur relative, et enregistrent un léger recul de 3,03%.

Le total du bilan s'élève à 157,235 milliards de FCFA contre 131,801 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 25,435 milliards de FCFA en valeur absolue et de 19,30% en valeur relative.

Les résultats techniques des acceptations brutes atteignent 22,223 milliards de FCFA. Le bénéfice de l'exercice, après déduction des frais généraux et amortissements, et sous l'effet des profits et pertes hors exploitation, s'élève à 5,742 milliards de FCFA contre 5,078 milliards de FCFA en 2019. Il représente 11,78% du capital libéré.

Ce rapport, dans une première partie, décrit le contexte économique et l'environnement commercial au cours de l'exercice 2020. Dans une deuxième partie, sous le titre "les opérations", l'exploitation est analysée.

Le rapport donne, en conclusion, un aperçu sur les perspectives de la Compagnie au cours des prochains exercices.

# Contexte économique et l'environnement commercial

En 2020, suite à l'avènement du coronavirus et de sa propagation rapide à travers le monde, l'Organisation Mondiale de la Santé déclare l'état de pandémie. Ce qui a amené les gouvernements à prendre plusieurs mesures de riposte dont la fermeture des frontières. Cette situation a créé une onde de chocs qui s'est propagée, à des magnitudes différentes, dans toutes les régions du monde. La crise sanitaire sans précédente, ainsi engendrée, a eu non seulement une répercussion sur le mode de vie des populations, l'organisation du travail mais également un impact fortement négatif sur l'économie mondiale.

Dans les pays développés, le taux moyen de croissance économique qui était de 1,7% en 2019 a baissé pour s'établir -5,8% en 2020. Cependant, on note une grande disparité selon les régions. Ainsi, le taux de croissance s'élevait à - 4,3% pour les États Unis, -8,3 % dans la zone Euro et -5,3 % au Japon.

Dans les pays émergents, la dégradation de l'économie a été moins sévère, pour se situer à -3,3 %. Cette relative résilience est le résultat de la reprise des activités au 2ème et 3ème trimestres 2020 dans ces pays, l'assouplissement des mesures de confinement et l'amélioration des perspectives économiques du fait des nombreux projets de vaccins contre la COVID-19. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique a été de -3 % en 2020 contre 3,2 % en 2019, avec des pressions inflationnistes. L'Afrique de l'Est apparaît comme la région la plus résiliente avec une croissance estimée à 0,7% en 2020. Quant à l'Afrique Australe, elle apparaît comme la région la plus touchée par la pandémie avec un taux de croissance économique de -7% en 2020.

En Afrique de l'Ouest, la croissance économique a également enregistré une chute pour s'établir à 1,5% en 2020.



Un résultat bien meilleur comparativement aux prévisions de -4,3 %, en partie grâce à la propagation relativement limitée du virus dans la région.

En Afrique Centrale, la contraction du PIB est estimée à 2,7 % en 2020. Les pays fortement touchés par la crise dans cette sous-région sont le Cameroun, la République démocratique du Congo et la Guinée Équatoriale. Dans les pays en développement à faible revenu, la croissance reste robuste bien que les résultats soient hétérogènes çà et là.

En Afrique du Nord, la contraction de l'activité est estimée à 1,1 % en 2020, un niveau principalement obtenu grâce à l'Égypte dont la croissance s'est maintenue à 3,5 %.

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance a été de 0,7 % en 2020 contre 5,8 % en 2019. Tous les secteurs d'activités ont connu un ralentissement dans l'ensemble des États Membres. Les secteurs du Transport, de l'Hôtellerie et de la Restauration demeurent les plus affectés en raison principalement des restrictions des déplacements et de la fermeture des frontières visant à limiter la propagation du virus. Toutefois, les services de télécommunication et les services financiers ont le plus résisté face à la crise sanitaire.

Compte tenu de l'importance des produits de grande consommation pour la survie des populations, les autorités gouvernementales de la zone UEMOA ont pris un ensemble de mesures pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés. Cependant les restrictions sur certaines activités connexes ont eu des conséquences sur l'évolution des prix, induisant ainsi une inflation de 2,1 % contre -0,7 % en 2019.

## La situation monétaire de l'UEMOA à fin décembre 2020 a été caractérisée par un accroissement de 12,1 % de la masse monétaire

L'exécution des budgets des États de l'UEMOA en 2020 s'est soldée par une aggravation des déficits; lesquels déficits représentaient 5,9% du PIB après 2,5 % en 2019. Cette aggravation s'expliquerait, d'une part, par l'incidence des mesures fiscales prises par les États pour limiter les effets négatifs de la crise sanitaire sur les ménages et les entreprises les plus vulnérables et, d'autre part, par la hausse des dépenses publiques de santé.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2020, comparée à celle à fin décembre 2019 a été caractérisée par un accroissement de 12,1 % de la masse monétaire, consécutive à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Dans la CEMAC, le taux de croissance du PIB s'élevait à 2,9 % en 2020 contre 2,0 % en 2019 en raison de la contraction de l'activité du secteur pétrolier. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est lissé à 3,3 % en septembre 2020 contre 1 % en septembre 2019. L'analyse de cette inflation montre que l'évolution du niveau général des prix a été tirée particulièrement par les produits alimentaires.

**5,8%**

de taux de croissance dans la Zone UEMOA

**2,9%**

de taux de croissance du PIB

**12,1%**

de la masse monétaire



La gestion des finances publiques des États de la CEMAC a été affectée par :

- la baisse des recettes pétrolières de 15 % du PIB en 2020 ;
- la hausse des dépenses publiques de 13,8 % du PIB en 2020, du fait de la lutte contre la crise sanitaire.

Aussi, cette gestion s'est soldée par un déficit budgétaire, bas engagement, dons compris, à -2,5 % du PIB en 2020 contre -0,1 % du PIB en 2019.

La masse monétaire de la communauté s'est accrue de 7,7% pour s'établir à **12 831,5 milliards** à fin 2020 en lien avec l'accroissement des créances nettes sur les États.

Dans la zone CIMA, le report de l'échéance de la première phase d'augmentation de capital, l'obligation faite aux compagnies d'assurance et de réassurance d'affecter la totalité de leurs résultats nets en réserve combinée à d'autres mesures d'assouplissement ont contribué à la résilience de l'industrie des assurances.

Les estimations de primes émises en 2019 s'établissent à **1306,75 milliards de francs CFA** contre **1243,976 milliards de francs CFA** en 2019. Les affaires non vie estimées à **864,650 milliards de francs CFA** en 2020 contre **839,601 milliards de francs CFA** en 2019, en hausse de 3 %.

La branche vie avec **441,525 milliards de francs CFA** de primes émises en 2020 contre 404,375 milliards de francs CFA un an plutôt mais en nette progression par rapport aux années précédentes.

Ce dynamisme du marché CIMA soutenu par une sinistralité favorable exerce un attrait sur les réassureurs mondiaux et les courtiers internationaux alimentant la concurrence.

C'est dans ce contexte économique que le Conseil d'Administration a conduit, conformément aux instructions de l'Assemblée Générale des États Membres, les principaux chantiers de la compagnie dont les résultats sont consignés dans le présent rapport.

## II. Opérations techniques

### A. LES PRODUITS

#### 1. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires brut toutes branches confondues s'est élevé à 87,040 milliards de FCFA contre 63,798 milliards de FCFA en 2019, en hausse de 23,242 milliards de FCFA, soit une progression de 36,43%.

La progression du chiffre d'affaires provient principalement de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de cession légale au 1er franc de 5% instaurée en zone CIMA en faveur de la CICA-RE.

Cette progression a été renforcée par la croissance de certaines souscriptions Non Vie dans les Zones hors CIMA. Les détails de ces progressions se présentent de la façon suivante :

- Cession légale au 1er franc : Souscription nouvelle de FCFA 28,867 milliards en 2020 dont 25,606 milliards pour la Non Vie et 3,261 milliards pour la Vie ;
- Traités Non Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 5,136 milliards en 2019 à FCFA 6,023 milliards en 2020 ;
- Facultatifs Non Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 6,041 milliards en 2019 à 6,510 milliards en 2020 ;
- Facultatifs Non Vie Hors CIMA Hors Afrique : de FCFA 5,975 milliards en 2019 à 10,322 milliards en 2020..

Cependant, cette hausse a été atténuée par la régression des souscriptions Vie et Non Vie des zones suivantes :

- Cessions légales Non Vie (Hors 1er franc) : de FCFA 6,844 milliards en 2019 à FCFA 4,828 milliards en 2020;
- Cessions légales Vie (Hors 1er franc) : de FCFA 3,110 milliards en 2019 à FCFA 1,131 milliards en 2020;
- Traités Non Vie CIMA : de FCFA 4,071 milliards en 2019 à FCFA 3,518 milliards en 2020 ;
- Traités Vie CIMA : de FCFA 2,329 milliards en 2019 à FCFA 1,748 milliards en 2020 ;
- Traités Non Vie Hors CIMA Hors Afrique : de FCFA 19,187 milliards en 2019 à FCFA 16,560 milliards en 2020 ;
- Traités Vie Hors CIMA Afrique : de FCFA 989 millions en 2019 à FCFA 840 millions en 2020 ;
- Facultatifs Non Vie CIMA : de FCFA 9,406 milliards en 2019 à 6,467 milliards en 2020 ;
- Facultatifs Vie CIMA : de FCFA 691 millions en 2019 à 139 millions en 2020 ;

La figure ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires par exercice comptable.

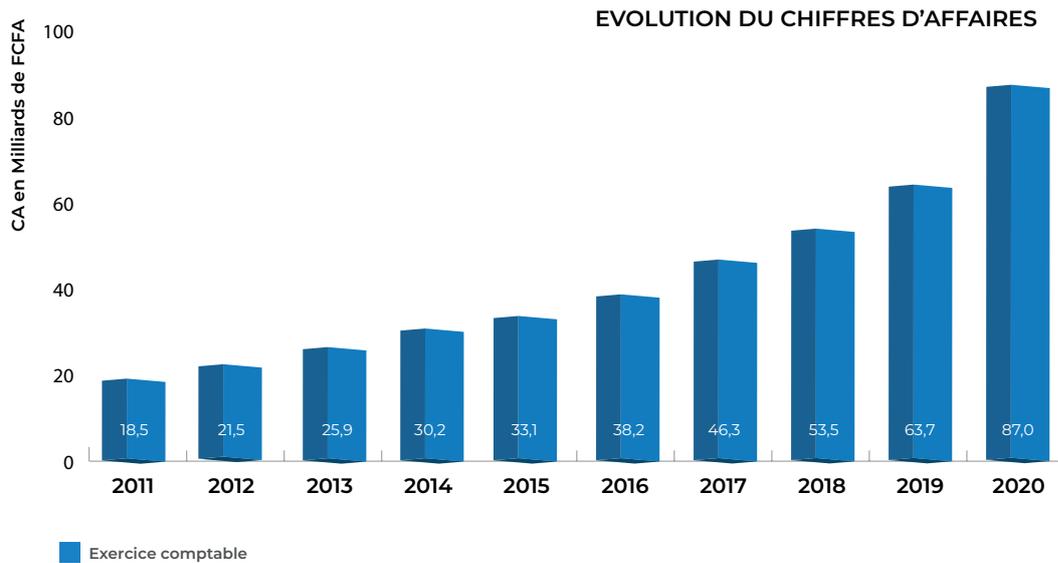


Figure 1. Evolution du chiffre d'affaires par exercice comptable de 2011 à 2020

#### a- Répartition du chiffre d'affaires par centre de production

Quatre centres de production animent l'activité de la Compagnie : le Bureau Régional d'Abidjan, le Bureau Régional de Douala, la Succursale de Tunis et

le Siège à Lomé qui abrite la Direction des Opérations Vie et la Direction Centrale de la Production Non Vie (DCPNV).

CENTRE DE PRODUCTION	2019		2020		Variation % 2020 - 2019	
	Montant	%	Montant	%		
BUREAU REGIONAL DE DOUALA	9 264 350	14,52	14 530 887	16,69	56,85	
BUREAU REGIONAL D'ABIDJAN	13 663 684	21,42	27 487 484	31,58	101,17	
SUCCURSALE DE TUNIS	2 380 151	3,73	3 508 594	4,03	47,41	
SIEGE LOME	NON VIE	31 350 920	49,14	34 304 884	39,41	9,42
	VIE	7 138 803	11,19	7 207 899	8,28	0,97
	TOTAL SIÈGE	38 489 723	60,33	41 512 783	47,69	7,85
<b>Total</b>	<b>63 797 907</b>	<b>100,00</b>	<b>87 039 749</b>	<b>100,00</b>	<b>36,43</b>	

Tableau 1. Répartition du chiffre d'affaires par centre de production (les montants sont en millions de F CFA)

**Le Bureau Régional de Douala** : a enregistré en 2020 une production de 14,531 milliards de FCFA contre 9,264 milliards de FCFA en 2019 en hausse de 56,85%, et représente 16,69% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

**Le Bureau Régional d'Abidjan** : le chiffre d'affaires généré par ce centre de production s'est établi en 2020 à 27,487 milliards de FCFA contre 13,664 milliards FCFA en 2019 soit une croissance de 101,17%, et représente 31,58% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

**La Succursale de Tunis** : a enregistré en 2020 une production de 3,509 milliards de FCFA contre 2,380 milliards de FCFA en 2019 en hausse de 47,41%, et représente 4,03% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

**Sièges** : DCPNV et Direction des Opérations Vie : a enregistré en 2020 une production de 41,513 milliards de FCFA contre 38,490 milliards de FCFA en 2019 en hausse de 7,85%, et représente 46,69% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

La Direction Centrale de la Production Non Vie (DCPNV) dans les réalisations du Siège, a enregistré une production en 2020 de 34,305 milliards de FCFA contre 31,351 milliards de FCFA en 2019 en hausse de 9,42%, et représente 39,41% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

La Direction des Opérations Vie a réalisé une production en 2020 de 7,208 milliards de FCFA contre 7,39 milliards de FCFA en 2019 en hausse de 0,97%, et représente 8,28% du chiffre d'affaires total de la Compagnie.

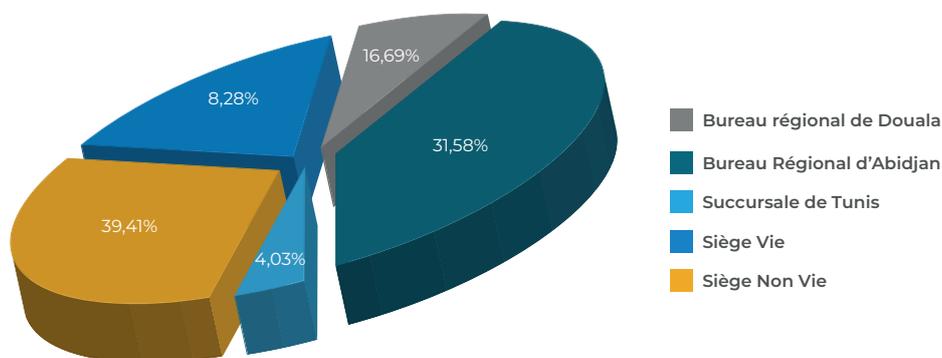


Figure 2. Répartition du chiffre d'affaires 2019 par centre de production

## b- Le chiffre d'affaires par branche

Au cours de l'exercice sous revue, s'agissant de l'activité Non Vie, les branches Incendie, Risques Annexes et Risques Techniques restent dominantes dans le chiffre d'affaires auquel elles ont contribué à hauteur de 46,214 milliards de FCFA soit 53,10% du chiffre d'affaires global, la branche Risques Agricoles suit avec 8,389 milliards FCFA et représente 9,64% du montant total des primes.

La production des branches Automobile et Accident est de 17,242 milliards de FCFA et représente 19,81% du chiffre d'affaires total.

Les primes générées par les branches Transport-Aviation-Energie représentent 9,18% de la production totale pour un chiffre d'affaires de 7,987 milliards de FCA.

Quant aux acceptations de la branche Vie, elles s'élèvent à 7,208 milliards de FCFA soit 8,28 % du chiffre d'affaires de la Compagnie.

En dehors de la branche agriculture qui a connu une baisse de 20,81%, le chiffre d'affaires des autres branches du portefeuille est en croissance sur l'exercice clos 2020.

BRANCHE	2019	%	2020	%	Variation % (2019/2020)
Incendie - RA-RT	35 262	55,27	46 214	53,10	31,06%
Transport	4 745	7,44	7 987	9,18	68,33%
Auto-RCD-AT Accident	6 058	9,50	17 242	19,81	184,60%
Risques Agricoles	10 594	16,61	8 389	9,64	-20,81%
Total NON-Vie	56 659	88,81	79 835	91,72	40,90%
VIE	7 139	11,19	7 208	8,28	0,97%
<b>Total général</b>	<b>63 798</b>	<b>100,00</b>	<b>87 040</b>	<b>100,00</b>	<b>36,43%</b>

Tableau 2. Chiffre d'affaires 2020 par branche (en millions de FCFA)

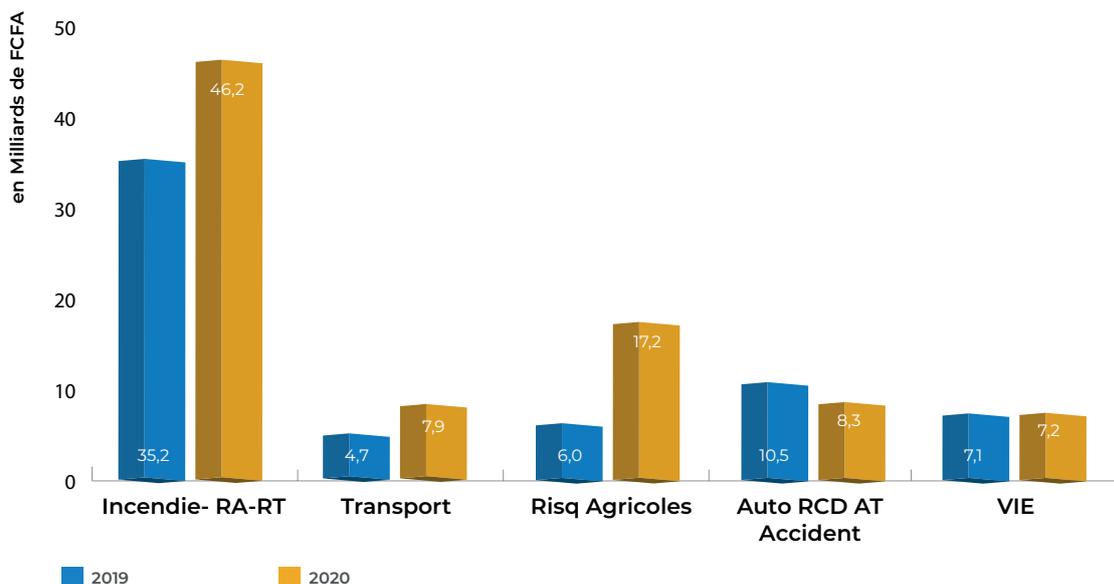


Figure 3. Chiffre d'affaires 2020 par branche d'assurance (en millions de FCFA) à 2020

BILAN	ZONE CIMA	ZONE CIMA					ZONE HORS CIMA AFRIQUE			ZONE HORS CIMA HORS AFRIQUE			TOTAL GENERAL
		BILAN	C. TRAITES	CL 1er Franc	FACULT.	TOTAL	C. TRAITES	FACULT.	TOTAL	C. TRAITES	FACULT.	TOTAL	
2016	NON-VIE	6 859 215	2 585 931		6 485 777	<b>6 859 215</b>	5 616 533	4 221 268	<b>9 837 801</b>	2 686 268	4 663 983	<b>7 350 252</b>	<b>33 118 976</b>
	VIE	1 768 452	642 415		1 043 051	<b>3 453 918</b>	1 539 062	42 959	<b>1 582 020</b>	73 696	0	<b>73 696</b>	<b>5 109 635</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 627 667</b>	<b>3 228 346</b>		<b>7 528 828</b>	<b>19 384 841</b>	<b>7 155 594</b>	<b>4 264 227</b>	<b>11 419 821</b>	<b>2 759 965</b>	<b>4 663 983</b>	<b>7 423 948</b>	<b>38 228 610</b>
2017	NON-VIE	6 735 192	4 200 104		7 333 427	<b>18 268 724</b>	4 763 341	4 161 968	<b>8 925 309</b>	8 348 835	3 384 628	<b>11 733 462</b>	<b>38 927 495</b>
	VIE	1 909 241	1 848 341		1 432 050	<b>5 189 632</b>	2 212 984	24 460	<b>2 237 444</b>	(18 004)	0	<b>(18 004)</b>	<b>7 409 072</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 644 433</b>	<b>6 048 445</b>		<b>8 765 477</b>	<b>23 458 356</b>	<b>6 976 325</b>	<b>4 186 428</b>	<b>11 162 753</b>	<b>8 330 830</b>	<b>3 384 628</b>	<b>11 715 458</b>	<b>46 336 567</b>
2018	NON-VIE	7 282 298	3 118 749		8 496 605	<b>18 897 652</b>	3 986 445	4 198 349	<b>8 184 794</b>	15 094 763	4 648 179	<b>19 742 942</b>	<b>46 825 388</b>
	VIE	2 156 862	2 167 369		961 537	<b>5 285 768</b>	1 322 816	99 799	<b>1 422 614</b>	2 190	0	<b>2 190</b>	<b>6 710 572</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 439 160</b>	<b>5 286 118</b>		<b>9 458 142</b>	<b>24 183 420</b>	<b>5 309 260</b>	<b>4 298 148</b>	<b>9 607 408</b>	<b>15 096 953</b>	<b>4 648 179</b>	<b>19 745 132</b>	<b>53 535 960</b>
2019	NON-VIE	6 843 817	4 070 838		9 405 620	<b>20 320 275</b>	5 136 034	6 041 128	<b>11 177 162</b>	19 186 794	5 974 873	<b>25 161 667</b>	<b>56 659 104</b>
	VIE	3 109 970	2 328 659		691 274	<b>6 129 903</b>	988 591	20 184	<b>1 008 775</b>	125		<b>125</b>	<b>7 138 803</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>9 953 787</b>	<b>6 399 497</b>		<b>10 096 894</b>	<b>26 450 178</b>	<b>6 124 625</b>	<b>6 061 312</b>	<b>12 185 937</b>	<b>19 186 919</b>	<b>5 974 873</b>	<b>25 161 792</b>	<b>63 797 907</b>
2020	NON-VIE	4 827 925	3 518 358	25 606 346	6 464 257	<b>40 416 886</b>	6 022 950	6 509 911	<b>12 532 861</b>	16 559 748	10 322 354	<b>26 882 102</b>	<b>79 831 849</b>
	VIE	1 130 561	1 748 082	3 260 396	139 029	<b>6 278 068</b>	839 681	65 831	<b>905 512</b>	24 320	0	<b>24 320</b>	<b>7 207 900</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 958 486</b>	<b>5 266 440</b>	<b>28 866 742</b>	<b>6 603 286</b>	<b>46 694 954</b>	<b>6 862 631</b>	<b>6 575 742</b>	<b>13 438 373</b>	<b>16 584 068</b>	<b>10 322 354</b>	<b>26 906 422</b>	<b>87 039 749</b>

Tableau 3. Tableau statistiques sur 5 ans des souscriptions par Zone et par type d'affaires (les chiffres sont en milliers de FCFA)

c- Le chiffre d'affaires par forme d'acceptation  
et par zone

BRANCHES	PRIMES ACQUISES 2019	CHARGES DE SINISTRES 2019	CHARGES DE SINISTRES 2019	CHARGES DE SINISTRES 2019	TAUX S/P en % 2019			
<b>ZONE CIMA</b>								
Cessions légales	34 825 228	9 953 787	9 439 160	8 644 433	40%	250%	5%	9%
Traités	5 266 440	6 399 497	5 286 118	6 048 445	6%	-18%	21%	-13%
Facultatives	6 603 286	10 096 894	9 458 142	8 765 477	8%	-35%	7%	8%
<b>Total ZONE CIMA</b>	<b>46 694 954</b>	<b>26 450 178</b>	<b>24 183 420</b>	<b>23 458 356</b>	<b>54%</b>	<b>77%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>
<b>ZONE HORS CIMA</b>								
Traités	23 446 699	25 311 544	20 406 213	15 307 156	27%	-7%	24%	33%
Facultatives	16 898 096	12 036 185	8 946 327	7 571 055	19%	40%	35%	18%
<b>Total ZONE HORS CIMA</b>	<b>40 344 795</b>	<b>37 347 729</b>	<b>29 352 540</b>	<b>22 878 211</b>	<b>46%</b>	<b>8%</b>	<b>27%</b>	<b>28%</b>
<b>TOUTES ZONES</b>								
Cessions légales	34 825 228	9 953 787	9 439 160	8 644 433	40%	250%	5%	9%
Traités	28 713 139	31 711 041	25 692 331	21 355 601	33%	-9%	23%	20%
Facultatives	23 501 382	22 133 079	18 404 469	16 336 532	27%	6%	20%	13%
<b>TOTALE TOUTES ZONES</b>	<b>87 039 749</b>	<b>63 797 907</b>	<b>53 535 960</b>	<b>46 336 567</b>	<b>100%</b>	<b>36%</b>	<b>19%</b>	<b>16%</b>

Tableau 4. Chiffre d'affaires cessions conventionnelles et légales (les chiffres sont en milliers de FCFA)

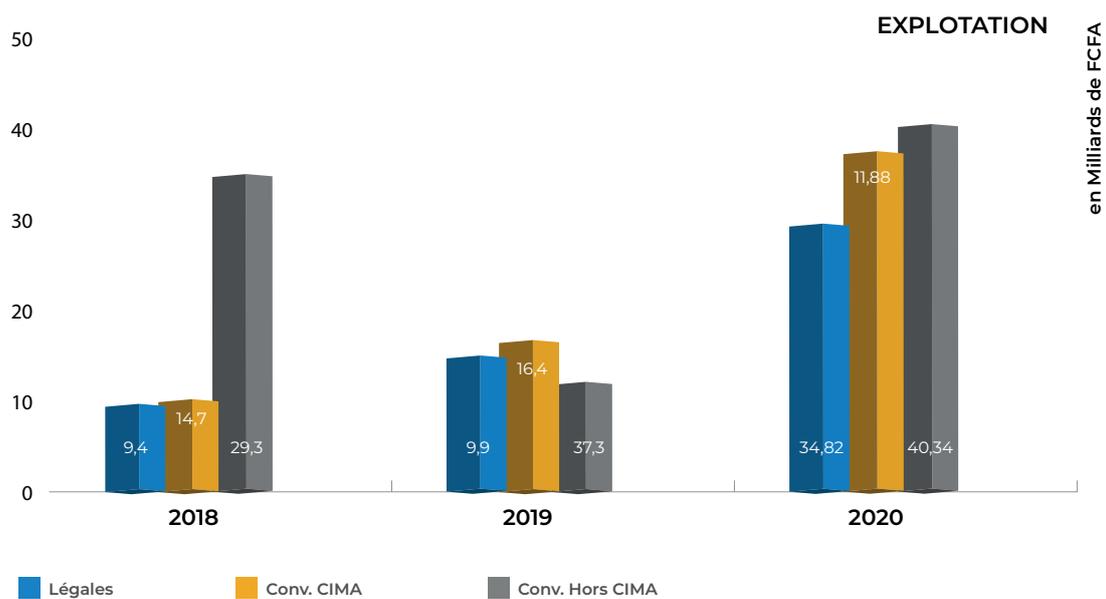


Figure 4. Evolution du chiffre d'affaires cessions légales et conventionnelles (en milliards de FCFA)

- Zone CIMA** : le chiffre d'affaires réalisé dans cette zone est de 46,695 milliards de FCFA. On constate une hausse de 76,54% par rapport à celui de l'exercice 2019 qui était de 26,450 milliards de FCFA. La branche Non Vie passe de 20,320 milliards en 2019 à 40,417 milliards en 2020, soit une progression de 98,90%. La branche Vie passe de 6,130 milliards de FCFA en 2019 à 6,270 milliards de FCFA en 2020, soit une progression de 2,42%. Les cessions légales Vie et Non Vie se chiffrent à 34,825 milliards de FCFA en 2020 contre 9,954 milliards de FCFA en 2019, et représentent 40% du chiffre d'affaires global et 74,58% des acceptations provenant de la zone CIMA (37,63% en 2019). Les cessions conventionnelles (traités et facultatives) sont de 11,870 milliards de FCFA contre 16,496 milliards de FCFA en 2019, elles représentent 13,64% du chiffre d'affaires global et 25,42% des acceptations provenant de la Zone CIMA (62,37 % en 2019).
- Zones Hors CIMA** : la branche Incendie-RA-RT reste la principale branche de souscription de la Zone hors CIMA. Avec une réalisation de FCFA 27,756 milliards, elle représente 68,80% du chiffre d'affaires en provenance de cette zone, qui s'élève à FCFA 40,345 milliards. Au niveau de ce portefeuille, les affaires Non Vie sont en progression de 8,47%, passant de 36,339 milliards de FCFA en 2019 à 39,415 milliards de FCFA en 2020. Cette progression est soutenue par les affaires souscrites en Incendie-RA-RT en hausse de 36,53%, passant de FCFA 20,330 milliards en 2019 à FCFA 27,755 milliards en 2020. Les affaires Vie ont connu une régression de 7,84% et s'établissent à FCFA 929,8 millions en 2020 contre FCFA 1,009 milliards en 2019.

BRANCHE	2019		2020		Variation % (2019/2020)
	Chiffre d'affaires	%	Chiffre d'affaires	%	
Incendie - RA RT	20 329 992	54,43%	27 755 741	68,80	36,53
Transports	2 546 565	6,82%	1 701 043	4,22	-33,20
Auto-RCD-AT Accidents	2 954 639	7,91%	1 747 233	4,33	-40,86
Risques Agricoles	10 507 633	28,13%	8 210 945	20,35	-21,86
Total NON-VIE	36 338 830	97,30%	39 414 962	97,70	8,47
VIE	1 008 901	2,70%	929 832	2,30	-7,84
<b>Total général</b>	<b>37 347 730</b>	<b>100,00%</b>	<b>40 344 794</b>	<b>100,00</b>	<b>8,02</b>

Tableau 5. Chiffre d'affaires hors CIMA réparti par branche d'assurance (en milliers de FCFA)

**Zone Hors CIMA Afrique** : Les acceptations provenant de cette zone se chiffrent à FCFA 13,438 milliards en 2020 contre 12,185 milliards en 2019, soit une croissance de 10,28%. Cette croissance résulte de la hausse des aliments des traités et facultatives Non Vie (Afrique Anglophone et Afrique du Nord).

**Zone Hors CIMA Hors Afrique** : Les acceptations provenant de cette zone s'élèvent à FCFA 26,906 milliards en 2020 contre 25,162 milliards en 2019, soit une hausse de 6,93%. Cette hausse concerne principalement les acceptations facultatives Non Vie.

d- Le chiffre d'affaires de la zone CIMA par pays

• Chiffre d'affaires et résultat technique Non Vie

PAYS	Primes			Résultats techniques			Part de chaque pays dans le C.A. (en %)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Bénin	543	634	1 723	552	327	562	1,16%	1,12%	2,16%
Burkina-Faso	1 565	1 980	3 593	-226	1 643	2 048	3,34%	3,49%	4,50%
Cameroun	3 180	3 651	6 510	646	-2 077	1 121	6,79%	6,44%	8,15%
Centrafrique	67	20	225	24	25	-264	0,14%	0,04%	0,28%
Congo	819	789	2 036	328	72	1 473	1,75%	1,39%	2,55%
Côte d'Ivoire	6 018	5 290	11 516	-1 986	4 901	2 943	12,85%	9,34%	14,43%
Gabon	975	1 103	2 777	-109	777	1 011	2,08%	1,95%	3,48%
Mali	1 539	1 555	3 070	108	1 926	1 085	3,29%	2,74%	3,85%
Niger	564	856	1 489	199	111	812	1,21%	1,51%	1,86%
Sénégal	2 769	3 005	5 954	719	1 806	469	5,91%	5,30%	7,46%
Tchad	158	147	436	-78	150	222	0,34%	0,26%	0,55%
Togo	701	745	1 088	413	215	506	1,50%	1,31%	1,36%
<b>Total CIMA</b>	<b>18 898</b>	<b>19 776</b>	<b>40 417</b>	<b>590</b>	<b>9 875</b>	<b>11 990</b>	<b>40,36%</b>	<b>34,90%</b>	<b>50,63%</b>
<b>Hors CIMA</b>	<b>27 927</b>	<b>36 883</b>	<b>39 415</b>	<b>11 781</b>	<b>5 360</b>	<b>7 543</b>	<b>59,64%</b>	<b>65,10%</b>	<b>49,37%</b>
<b>Total NON-VIE</b>	<b>46 825</b>	<b>56 659</b>	<b>79 832</b>	<b>12 371</b>	<b>15 235</b>	<b>19 533</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Tableau 6. Chiffre d'affaires et résultat technique non vie de la zone CIMA réparti par PAYS (les chiffres sont en millions de FCFA)

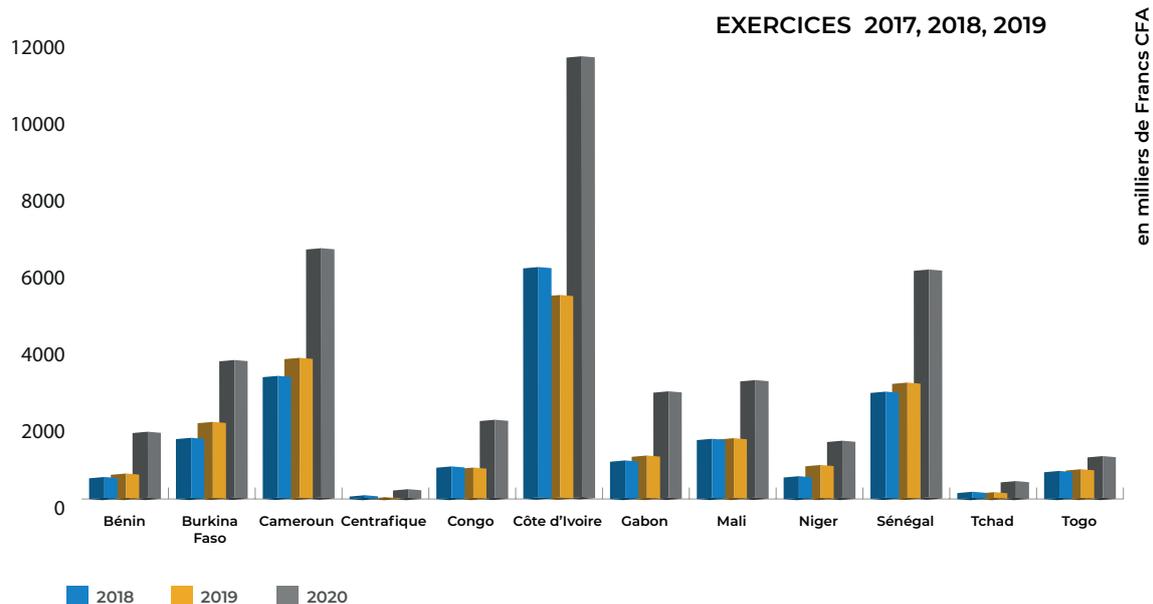


Figure 5. Chiffre d'affaires non vie de la zone CIMA par Pays (en millions FCFA)

**LA NON-VIE** : Tous les 12 pays de la Zone CIMA ont connu une augmentation significative de leurs chiffres d'affaires (+76,54% globalement) grâce à la cession légale au 1er franc de 5% instaurée en 2020.

Le résultat de la zone CIMA est globalement bénéficiaire de FCFA 11,990 milliards contre FCFA 9,875 milliards en 2019. A l'exception de la Centrafrique qui présente un résultat déficitaire de 264 millions, tous les autres pays ont connu un résultat bénéficiaire.

#### • Chiffre d'affaires et résultat technique Vie

PAYS	Primes			Résultats techniques			Part de chaque pays dans le C.A. (en %)		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
<b>Bénin</b>	807 182	206 238	409 441	127 764	188 624	287 992	12,03%	2,89%	5,68%
<b>Burkina-Faso</b>	446 396	543 187	790 012	213 819	458 699	-227 263	6,65%	7,61%	10,96%
<b>Cameroun</b>	615 279	1 116 223	816 587	949 835	-119 488	650 789	9,17%	15,64%	11,33%
<b>Centrafrique</b>	0	12 489	0	0	-1 559	1 873			
<b>Congo</b>	92 770	53 653	108 440	-19 680	123 256	-10 069	1,38%	0,75%	1,50%
<b>Côte d'Ivoire</b>	1 968 736	1 776 508	1 966 757	1 161 397	-92 831	954 645	29,34%	24,89%	27,29%
<b>Gabon</b>	94 597	679 984	436 637	335 870	317 759	339 495	1,41%	9,53%	6,06%
<b>Mali</b>	61 938	288 166	339 760	-67 802	163 200	-100 848	0,92%	4,04%	4,71%
<b>Niger</b>	265 453	85 216	182 729	146 747	-167 768	354 188	3,96%	1,19%	2,54%
<b>Sénégal</b>	560 007	902 508	706 031	628 457	355 169	13 047	8,35%	12,64%	9,80%
<b>Tchad</b>	52 740	15 523	98 874	39 327	60 875	56 693	0,79%	0,22%	1,37%
<b>Togo</b>	321 207	364 514	422 800	128 399	165 951	165 587	4,79%	5,11%	5,87%
<b>Total CIMA</b>	<b>5 286 304</b>	<b>6 044 211</b>	<b>6 278 068</b>	<b>3 644 134</b>	<b>1 451 887</b>	<b>2 486 129</b>	<b>78,78%</b>	<b>84,67%</b>	<b>87,10%</b>
<b>Hors CIMA</b>	1 424 268	1 094 592	929 832	262 022	-187 321	204 150	21,22%	15,33%	12,90%
<b>Total NON-VIE</b>	<b>6 710 572</b>	<b>7 138 803</b>	<b>7 207 900</b>	<b>3 906 156</b>	<b>1 264 566</b>	<b>2 690 279</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 7. Chiffre d'affaires et résultat technique Vie de la zone CIMA réparti par PAYS (les chiffres sont en milliers de FCFA)

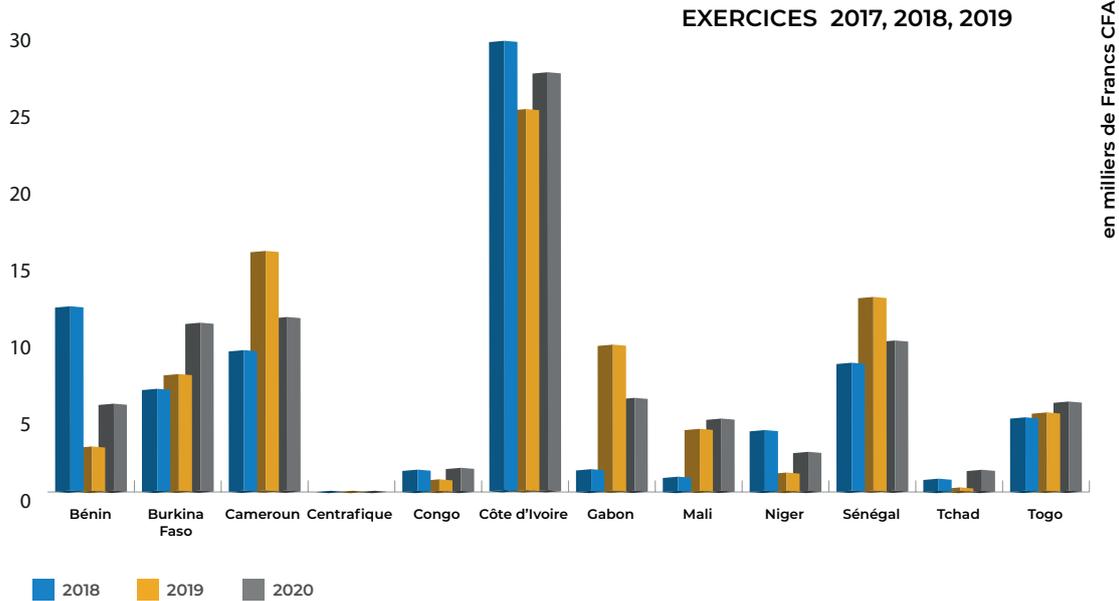


Figure 6. Chiffre d'affaires VIE de la zone CIMA par pays (En milliers de FCFA)

**LA VIE** : en 2020, les plus grandes réalisations du chiffre d'affaires de la branche Vie en zone CIMA proviennent essentiellement de la Côte d'Ivoire (31,34%), du Cameroun (13,01%) et du Sénégal (11,25%). Le Bénin, le Burkina-Faso, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Tchad et le Togo enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires ; tandis que le Cameroun, le Gabon et le Sénégal connaissent un fléchissement de leurs acceptations.

La Centrafrique n'a enregistré aucun chiffre d'affaires. La proportion des affaires Vie Hors CIMA continue de baisser, elle est passée de 15,33% en 2019 à 12,94% en 2020. Cette baisse constante s'explique essentiellement par le non renouvellement de certaines affaires Hors CIMA Afrique pour cause de non-rentabilité. Le résultat de la zone CIMA est globalement bénéficiaire de FCFA 2,486 milliards

contre FCFA 1,452 milliards en 2019, tous les pays dégagent un résultat bénéficiaire à l'exception du Burkina-Faso, du Congo et du Mali qui dégagent des résultats déficitaires.

- **LA CESSION LEGALE AU 1<sup>ER</sup> FRANC** : Le chiffre d'affaires réalisé dans cette nouvelle forme de cession en 2020 est de FCFA 28,867 milliards dont 25,606 milliards de FCFA pour la Non Vie soit 88,71% et 3,260 milliards de FCFA pour la Vie soit 11,29%. Ce chiffre d'affaires représente 61,82% du chiffre d'affaires de la Zone Cima qui est de FCFA 46,695 milliards et 33,17% du chiffre d'affaires global de la Compagnie qui est de FCFA 87,040 milliards en 2020.

Le chiffre d'affaires 2020 de la cession légale au 1<sup>er</sup> franc se répartit ainsi par pays et par branche :

PAYS	PRIMES CESSIONS LEGALES AU 1 <sup>ER</sup> FRANC			PROPORTION
	NON VIE	VIE	TOTAL	
BENIN	1 085 190	283 939	1 369 129	5%
BURKINA	2 142 561	592 768	2 735 328	9%
CAMEROUN	4 161 363	342 137	4 503 500	16%
CONGO	1 382 328	64 923	1 447 250	5%
COTE D'IVOIRE	6 225 638	605 308	6 830 946	24%
GABON	2 656 725	447 895	3 104 621	11%
MALI	1 918 085	217 150	2 135 234	7%
NIGER	919 633	120 324	1 039 957	4%
R.C.A.	194 214	0	194 214	1%
SENEGAL	3 724 674	282 376	4 007 050	14%
TCHAD	313 383	56 021	369 404	1%
TOGO	882 553	247 556	1 130 110	4%
<b>Total général</b>	<b>25 606 346</b>	<b>3 260 396</b>	<b>28 866 743</b>	<b>100%</b>

Tableau 8. Chiffre d'affaires 2020 de la Cession Légale au 1<sup>er</sup> franc par pays (en milliers de FCFA)

BRANCHES	PRIMES	%
AUTO EN GENERAL	11 420 887	40%
AVIATIONS	554 754	2%
CREDITS & CAUTIONS	602 525	2%
ENERGIE PETROLE	2 234 455	8%
INCENDIE ET R.A	6 501 570	23%
R.C. EN GENERAL	1 335 125	5%
RISQ. TECHNIQUES	712 111	2%
RISQUES AGRICOLES	11 451	0%
TRANSPORTS	2 233 468	8%
VIE EN GENERAL	3 260 396	11%
<b>Total général</b>	<b>28 866 743</b>	<b>100%</b>

Tableau 9. Chiffre d'affaires 2020 de la Cession Légale au 1<sup>er</sup> franc par branche (en milliers de FCFA)

## 2. LES PROVISIONS DE PRIMES CHIFFRES EN MILLIERS DE FCFA

Elles comprennent :

• Provisions mathématiques de la branche Vie	6 439 572
• Provisions de primes des branches élémentaires (Non Vie)	13 153 985
<b>TOTAL</b>	<b>19 593 557</b>

Les provisions de primes au 31 décembre 2021 s'élèvent à 19 593 557 FCFA contre 11 194 994 FCFA au 31 décembre 2019, soit une hausse de 75,02%.

## 3. LES AUTRES PRODUITS CHIFFRES EN MILLIERS DE FCFA

Ils se composent comme suit :

• Intérêts bancaires	1 370 039
• Intérêts des prêts et autres placements	996 698
• Intérêts sur dépôts espèces	494 021
<b>TOTAL</b>	<b>2 860 758</b>

Les autres produits au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2 860 758 FCFA contre 2 241 310 FCFA au 31 décembre 2019 soit une hausse de 27,64%.

Les autres produits représentent 3,29% du chiffre d'affaires et permettent d'amortir 33,20% des frais généraux.

## B. LES CHARGES

### 1. LES CHARGES DE SINISTRES

Les charges de sinistres sont composées des sinistres payés et de la variation des provisions de sinistres à la clôture (+) et à l'ouverture (-).

#### a- Les sinistres payés

Ils s'élèvent à FCFA 27,678 milliards au 31 décembre 2020 contre 30,026 milliards au 31 décembre 2019, en baisse de FCFA 2,348 milliards soit 7,82%.

Les rétrocessionnaires ont participé aux sinistres payés en 2020 pour FCFA 3,965 milliards soit 14,32% contre FCFA 0,663 milliards en 2019. Il est à noter qu'un

montant de FCFA 15,148 milliards demeure à la charge des rétrocessionnaires au titre des sinistres en suspens (Vie et Non Vie) à fin 2020.

#### b- Les provisions de sinistres à payer au 31 décembre 2019

Les provisions de sinistres à payer sont évaluées à FCFA 41,318 milliards au 31 décembre 2020 contre 33,138 milliards au 31 décembre 2019. Ces provisions ont été estimées selon les méthodes actuarielles.

Elles se ventilent en :

• Provisions SAP Vie	1 569 606 918
• Provisions SAP Non Vie	39 748 352 075
<b>TOTAL</b>	<b>41 317 958 993</b>

Sous l'influence de la variation des provisions de sinistres à payer, les sinistres de compétence de l'exercice 2019 s'établissent à FCFA 30,904 milliards contre 25,684 milliards en 2018 en hausse de 20,33 %. Les récessionnaires participent à la charge de sinistre de compétence pour FCFA 4,986 milliards soit 16,13 % du montant global des sinistres de compétence.

On note que les provisions en monnaie convertie au 31/12/2018 de FCFA 32,177 milliards ont été reprises en 2019 pour un montant de 32,260 milliards soit une

variation de FCFA 83,01 millions imputable à l'évolution du taux de change au 31/12/2019.

En effet, dans le concept de la comptabilité pluri monétaires utilisée par la CICA-RE et par la plupart des réassureurs internationaux, les provisions en monnaies originales au 31/12/N sont converties au cours en vigueur au 31/12/N alors que les reprises de ces provisions en monnaies originales sont converties au cours en vigueur au 31/12/N+1.

### c- Les ratios charges de sinistres sur primes acquises (S/P) par branche

BRANCHES	PRIMES AC- QUISES 2020	CHARGES DE SINISTRES 2020	TAUX DE SINIS- TRALITE (S/P) 2020	TAUX DE SINIS- TRALITE (S/P) 2019
Incendie RA RT	43 743 590	18 617 945	42,56	32,33
Transports	6 039 347	2 421 472	40,09	42,36
Auto RCD AT Accidents	14 745 546	5 210 991	35,34	37,02
Risques Agricoles	8 263 621	9 424 013	114,04	118,90
TOTAL NON-VIE	72 792 105	35 674 421	49,01	50,39
VIE	5 475 159	1 292 916	23,61	48,91
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 267 264</b>	<b>36 967 337</b>	<b>47,23</b>	<b>50,25</b>

Tableau 10. Primes acquises et S/P par branche d'assurance (les chiffres sont en milliers de FCFA)

On constate que le ratio de sinistralité passe à 47,23 % en 2020 contre 50,25 % en 2019.

Cette baisse est due à la Cession Légale au 1er Franc.

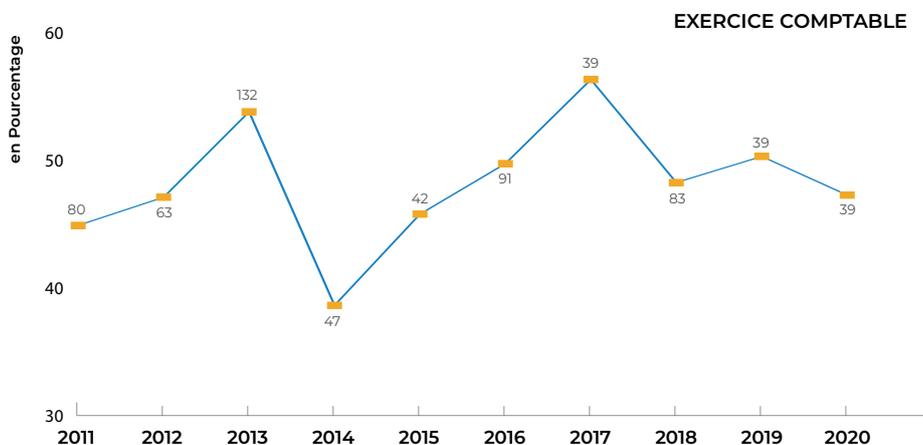


Figure 7. Evolution du ratio S/P de 2010 à 2019

La figure 7 montre que le ratio S/P de la compagnie a régressé entre 2019 et 2020. Sur les 10 dernières années, ce ratio a évolué de façon maîtrisée avec un

minimum de 38,61 % et un maximum de 56,26 %, induisant une sinistralité moyenne sur les dix dernières années de 48,17%.

## 2. LES COMMISSIONS

Les Commissions Vie et Non Vie s'élèvent à FCFA 19,077 milliards au 31 décembre 2020 contre FCFA 14,098 milliards au 31 décembre 2019. Elles représentent en moyenne 21,92% du chiffre d'affaires en 2020 contre

22,10% en 2019. La contribution des rétrocessionnaires aux charges de commissions a atteint FCFA 1,576 milliards soit 8,26% des commissions totales.

## 3. LES AUTRES CHARGES

Les autres charges de l'exercice 2020 s'élèvent à FCFA 8,616 milliards soit 9,90% du chiffre d'affaires contre FCFA 8,126 milliards en 2019 représentant 12,74% du chiffre d'affaires en 2019.

Les autres charges hors dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à FCFA 7,664 milliards contre FCFA 7,167 milliards en 2019, en hausse de 6,93%.

## 4. LE RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné, exprimé en pourcentage des primes acquises, mesure la profitabilité opérationnelle des assureurs et réassureurs. Si ce ratio est supérieur à 100 %, le réassureur est techniquement en perte avant le profit réalisé par ses placements.

Il s'agit en fait d'un ratio qui tient compte de la sinistralité, des dépenses administratives et des autres frais de gestion. Il est plus pertinent pour les branches Non Vie.

	2018	2019	Variation
Frais de gestion *	5 096 029	6 295 680	1 199 651
Commissions et courtages	9 831 229	12 411 827	2 580 599
Charges de sinistres	23 633 077	28 078 844	4 236 023
Charges totales	38 770 079	46 786 352	8 016 273
Primes acquises	46 045 005	55 725 839	9 680 834
<b>Ratio Combiné</b>	<b>84,20%</b>	<b>83,96%</b>	<b>-0,24%</b>

Tableau 11. Ratio Combiné 2018 - 2019 (montants en milliers de FCFA)

\*Hors frais financiers et dotations aux amortissements et provisions

Le ratio combiné de la CICA-RE, en Non Vie reste stable et s'élève en 2020 à 82,60 % contre 83,96% en 2019,

## C. LA RETENTION ET LA RETROCESSION

L'analyse de la rétention et de la rétrocession porte sur les exercices de souscription 2016, 2017, 2018 et 2019 dont les résultats sont connus. Les primes globales rétrocédées par la CICA-RE en 2019 sont de FCFA 8,302 milliards contre 7,694 milliards en 2018, soit une hausse de 7,90%. Ainsi, le pourcentage des primes rétrocédées par rapport aux primes acceptées passe de 13,29% en 2018 à 12,78% en 2019.

Dans le détail :

- la rétrocession CIMA passe de 1,14% des primes acceptées en 2018 à 1,72% en 2019.
- la rétrocession Hors CIMA passe de 12,15% des primes acceptées en 2018 à 11,07% en 2019.

En conséquence, les primes globales (CIMA et Hors CIMA), retenues dans la zone CIMA par la CICA-RE, se chiffrent par rapport aux primes acceptées, à :

- 89,48% soit 33,372 milliards de FCFA en 2016;
- 85,07% soit 44,089 milliards de FCFA en 2017 ;
- 87,85% soit 50,868 milliards de FCFA en 2018 ;
- 88,93% soit 57,758 milliards de FCFA en 2019.

Les diagrammes et le tableau qui suivent font le point de la répartition des primes acceptées par exercice de souscription en rétrocession d'une année à l'autre.

EXERCICE DE SOUSCRIPTION	MONTANTS				POURCENTAGE %			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
A- PRIMES ACCEPTEES	37 294	51 825	57 901	64 944	100,00	100,00	100,00	100,00
B- RETROCESSION	4 876	8 448	7 694	8 302	13,08	16,30	13,29	12,78
B1.RETROCESSION CIMA	954	712	658	1 116	2,56	1,37	1,14	1,72
B2.RETROCESSION HORS CIMA	3 923	7 737	7 036	7 186	10,52	14,93	12,15	11,07
Hors CIMA sans échange	1 314	2 018	1 701	2 945	33,50	26,08	24,17	40,99
Hors CIMA avec échange	3 562	6 431	5 994	5 357	90,81	83,12	85,19	74,54
C- RETENTION NETTE CICA-RE (A-B)	32 418	43 377	50 207	56 642	86,92	83,70	86,71	87,22
D- RETENTION DANS LES PAYS CIMA (A-B2)	33 372	44 089	50 865	57 758	89,48	85,07	87,85	88,93

Tableau 12. Rétention et Rétrocession 2016-2019 (les chiffres sont en millions de FCFA)

### RETENTION-RETROCESSION - 2019

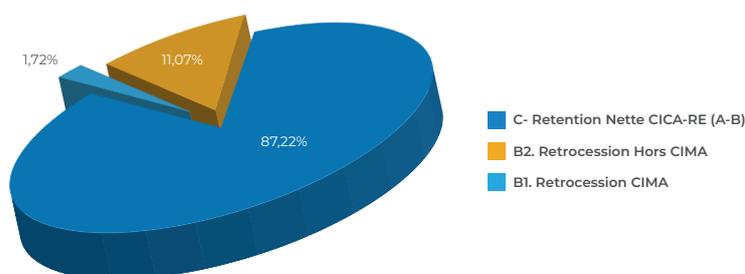


Figure 8. Histogramme rétention et rétrocession

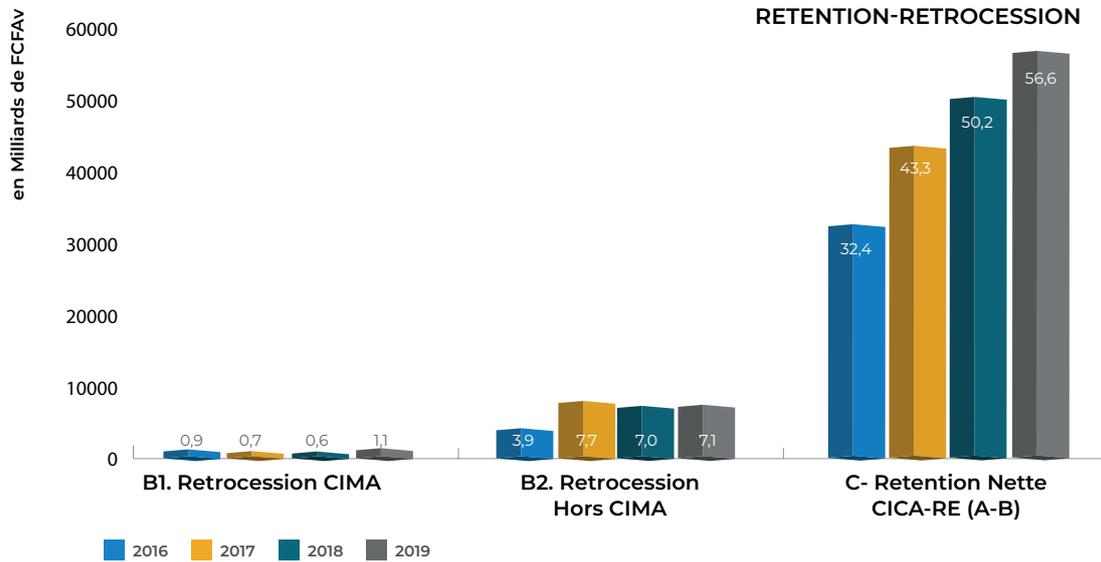


Figure 9. Rétention et rétrocession

EXERCICES COMPTABLES	2016	2017	2018	2019	2020
Primes acquises rétrocédées	4 481	6 186	8 026	8 652	14 017
Part dans les charges de sinistres	2 043	5 949	2 538	4 986	6 284
Commissions	243	389	369	494	1 576
Résultat rétrocession	2 195	-52	5 119	3 172	6 156

Tableau 13. Résultat de la rétrocession de 2016 à 2020 (les chiffres sont en millions de FCFA)

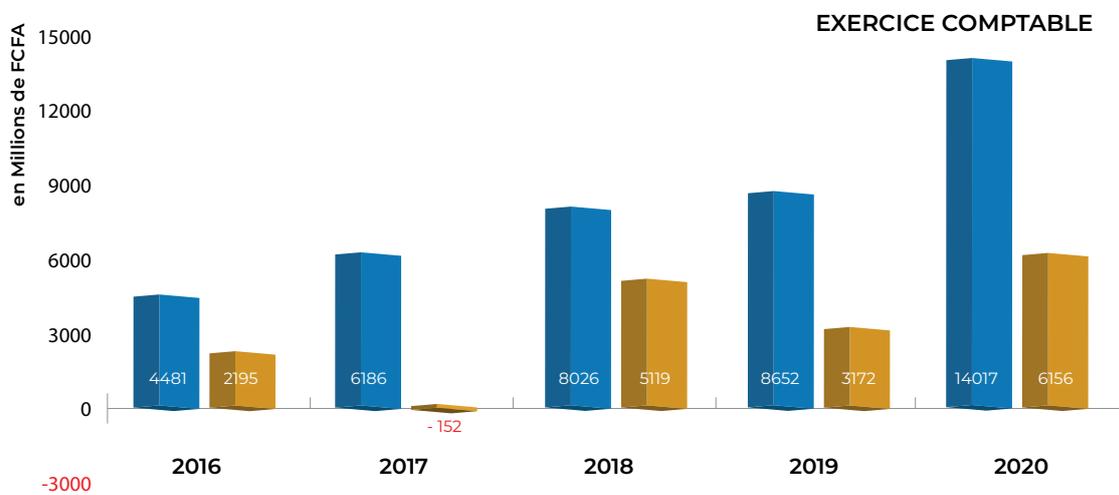


Figure 10. Primes acquises et résultats des rétrocessionnaires de 2016 à 2020 (en millions de FCFA)

## D. LES RESULTATS

### 1. LES RESULTATS TECHNIQUES

L'exploitation technique de l'exercice 2020 est résumée ci-dessous. Il ressort de ces comptes un résultat technique net de FCFA 16,067 milliards qui s'analyse comme suit :

BRANCHES	ACCEPTATIONS		RETROCESSIONS		RESULTATS NETS	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>VIE</b>	2 690 279 211	1 264 566 308	88 463 199	234 086 395	2 601 816 012	1 030 479 913
<b>NON VIE</b>	19 532 968 271	15 235 167 673	6 067 888 377	2 937 523 678	13 465 079 894	12 297 643 995
<b>TOTAL</b>	<b>22 223 247 482</b>	<b>16 499 733 981</b>	<b>6 156 351 576</b>	<b>3 171 610 073</b>	<b>16 066 895 906</b>	<b>13 328 123 908</b>

Tableau 14. Résultats Techniques en FCFA

### 2. LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation générale de l'exercice 2020 est bénéficiaire de FCFA 10,312 milliards. Sous l'effet des profits et des pertes hors exploitation, l'exercice 2020 se solde par un bénéfice de FCFA 5,742 milliards

contre 5,078 milliards en 2019. Le résultat net de l'exercice 2020 représente 6,60% du chiffre d'affaires. La rentabilité du capital libéré est ainsi assurée à concurrence de 11,78% en 2020.

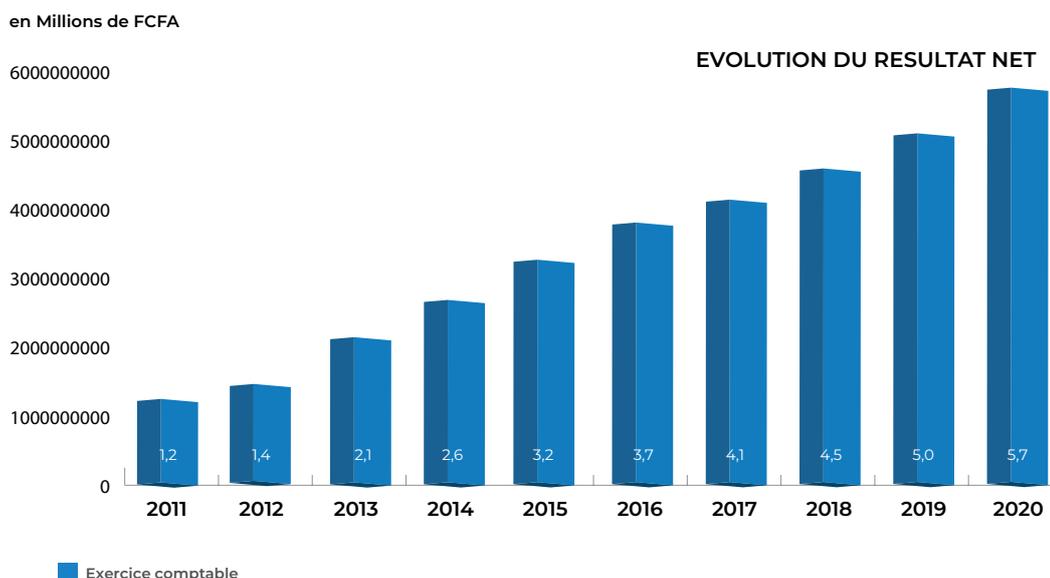


Figure 11. Evolution du résultat net 2011 -2020 (en millions de FCFA)

### 3. L'AFFECTATION DU RESULTAT NET

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève à FCFA 5 077 825 361.

Le plan stratégique de développement révisé pour la période 2015-2020 prévoit la distribution des dividendes à hauteur de 25% à 50% des bénéfices annuels. Cela dit, les estimations effectuées à date par les services de notre Compagnie Commune au niveau du chiffre d'affaires et des encaissements de primes dans le contexte regrettable de la pandémie de la Covid-19, laissent entrevoir pour l'exercice 2020

des réalisations en dessous des prévisions initiales. Par ailleurs, le Secrétariat Général de la CIMA recommande aux sociétés d'assurances et de réassurances la non distribution de dividende au titre de l'exercice 2019 en raison de l'impact non maîtrisé de la crise sanitaire sur les comptes de l'exercice 2020.

Toutefois, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter, à titre exceptionnel, le résultat net comme suit :

Réserve Légale (1/10 du bénéfice de l'exercice)	574 235 890 FCFA
Réserve facultative	3 328 763 013 FCFA
Bénéfice à distribuer	1 839 360 000 FCFA
<b>TOTAL (Résultat Net)</b>	<b>5 742 358 903 FCFA</b>

Les dividendes à distribuer correspondent à un montant total de FCFA 1 309 940 000 soit 25,79% du bénéfice réalisé en 2019. Le dividende par action est fixé à 36 221 FCFA.

### E. LA MASSE BILANCIELLE

La masse bilancielle de la société se chiffre à FCFA 131,800 milliards en 2019 contre 112,962 milliards en 2018, en progression de 16,68 %. Cette progression s'explique par l'augmentation du capital d'une

part, et l'accroissement du niveau d'activité de la Compagnie d'autre part. Le graphique ci-après retrace son évolution.

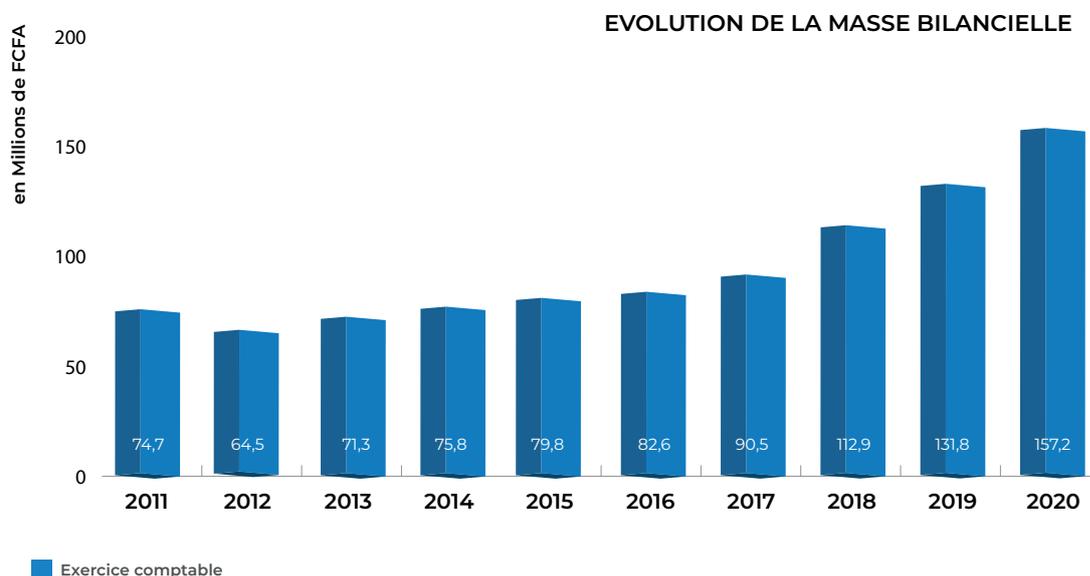


Figure 12. Evolution de la Masse Bilancielle (en milliards de F CFA)

## III. La solvabilité de la compagnie

La Compagnie veille à ce que sa solvabilité et sa trésorerie soient suffisantes pour faire face à ses engagements et soutenir son développement. Si l'on considère les dispositions récentes de la réglementation CIMA relatives au contrôle des sociétés de réassurance, la Compagnie

couvre largement ses exigences de marge de solvabilité. En effet, la marge minimum réglementaire d'un montant de 9,533 milliards de F CFA est couverte par des fonds propres d'un montant total de 62,773 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 658 %.

Eléments	2019	2018	2017
Fonds Propres (A)	62 773	47 344	42 136
Marge Minimum CIMA (B)	9 533	8 637	6 313
Taux de Couverture (A) / (B)	658%	548%	667%

Figure 15. La marge de solvabilité calculée selon le code CIMA (les chiffres sont en millions de F CFA)

Cela dit, la Compagnie s'inspire des règles internationalement reconnues en matière de solvabilité, notamment celles utilisées par les agences

de notation (solvabilité internationale : Fonds propres sur primes nettes de cession ; minimum 100 %).

Eléments	2019*	2018	2017
Fonds Propres (A)	62 773	47 344	42 136
Primes Nettes de Cession (B)	55 677	45 110	38 884
Taux de Couverture (A) / (B)	113%	105%	108%

Figure 16. La marge de solvabilité Internationale (les chiffres sont en millions de F CFA)

\* Fonds Propres bruts de dividendes

La marge de solvabilité internationale de la Compagnie est de 113 %, supérieure à la norme de 100 %.

Le tableau 14 montre que la CICA-RE couvre ses engagements règlementés de 2017 à 2019.

Eléments	2019	2018	2017
Total des Engagements Règlementés (A)	44 332	41 079	39 199
Total des actifs admis en représentation des engagements règlementés (B)	92 361	80 138	71 910
Taux de couverture des engagements règlementés (A) / (B)	208%	195%	183%

Figure 17. Taux de couverture des engagements règlementés (les chiffres sont en millions de F CFA)



## IV. Perspectives

La mobilisation de la communauté internationale dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 couronnée par la découverte de vaccins ainsi que leur administration aux populations mondiales en dépit des mutations successives de corona virus laissent entrevoir, en 2021, des lueurs d'espoir. La reprise des activités favorisée par l'allègement des mesures gouvernementales et en particulier l'ouverture des frontières se traduirait au niveau mondial par un taux de croissance moyen de 5%.

Dans les pays développés, la croissance se situerait à 3,9% en 2021 contre -4,4 % en 2020. Cette croissance moyenne attendue se répartit par zone comme suit :

- *Aux Etats Unis : 3,1 % en 2021 contre -4,3 % en 2020 ;*
- *Dans la zone Euro : 5,2 % en 2021 contre une forte baisse de 8,3 % en 2020 ;*
- *Au Japon : 2,3% en 2021 contre -5,3 % en 2020.*

**Le taux de croissance économique rebondirait sous l'effet d'un redressement de la production du pétrole pour se situer à 3,1 % après la baisse de 3 % en 2020.**

Dans les pays émergents, le rythme de la croissance pourrait atteindre la barre de 6 % en 2021 contre -3,3 % en 2020. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique rebondirait sous l'effet d'un redressement de la production du pétrole pour se situer à 3,1 % après la baisse de 3 % en 2020.

En 2021, le taux de croissance de l'Union Monétaire Ouest Africaine se situerait à 5,9 % en lien avec une reprise dans tous les secteurs. L'activité économique se réaliserait dans un contexte de maîtrise des prix.

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 5 % du PIB. La réduction de ces déficits serait liée à une mobilisation plus importante des recettes, partiellement atténuée par une hausse des dépenses.

Dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, le taux de croissance en 2021 s'établirait à 2,8 % avec la reprise de la production non pétrolière. En glissement annuel, l'inflation se hisserait à 2,1 % en 2021. La reprise anticipée de la production pétrolière aurait pour effet une amélioration de la situation des finances publiques par rapport à 2020.

Dans la zone CIMA, il est attendu une croissance soutenue du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance émanant de la reprise dans les branches transport, voyage et maladie.

En outre, l'aboutissement des séries de réformes engagées par le régulateur sur le capital social des compagnies d'assurances, l'article 308 sur la réassurance et l'introduction de la provision de gestion en Assurance vie aura pour effet le renforcement de la solvabilité des assureurs et de restaurer la confiance dans le secteur.

En ce qui concerne la CICA-RE, elle prévoit l'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement (PSD) sur un horizon de 5 à 10 ans. Celui-ci s'appuiera sur l'expérience acquise de la gestion des crises de type COVID-19 et la connaissance plus approfondie de l'environnement concurrentiel et réglementaire de la Compagnie ainsi que des innovations technologiques. La Compagnie prendra toutes les dispositions nécessaires en vue de la consolidation de la mise en œuvre de la réforme de la cession légale à travers l'opérationnalisation de toutes les fonctionnalités de la plateforme digitale. Elle entend tirer profit des innovations technologiques pour stabiliser cet outil afin de l'étendre, dans un futur proche, à toutes les autres lignes d'affaires.

Par ailleurs, le dynamisme de la zone CIMA caractérisé par une croissance régulière du chiffre d'affaires requiert un cadre de gestion des risques robuste et adapté au profil de risque de la Compagnie. Dans cette optique, l'aboutissement du projet de l'élaboration du modèle de capital économique, couplé avec la formalisation de la gouvernance de la gestion des risques et la diffusion de la culture du risque, devrait permettre de renforcer la solidité financière, et partant garantir la pérennité des activités de la Compagnie.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

## AUX ACTIONNAIRES DE LA CICA-RE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

## I. AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la CICA-RE au titre de l'exercice 2020, comprenant le bilan faisant ressortir un total bilan de 157 236 millions de francs CFA et des capitaux propres de 70 899 millions de francs CFA, le compte de résultat faisant ressortir un chiffre d'affaires de 87 040 millions de francs CFA, des primes acquises de 78 267 millions de francs CFA et un résultat bénéficiaire de 5 742 millions de francs CFA, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes explicatives aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels au 31 décembre 2020 joints au présent rapport, sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables applicables dans le secteur de la réassurance.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA

portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Compagnie conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités d'éthiques qui nous incombent.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur :

- La note complémentaire relative à l'impact de la COVID 19 sur les activités de la Compagnie ;

- La note 2.2.2 portant sur la cession légale au premier franc qui est entrée en vigueur sur l'exercice 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

significatifs lors de l'audit des états financiers de la période sous revue.

Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p><b>1. Détermination des provisions techniques</b></p> <p>La proportion des provisions techniques par rapport au chiffre d'affaires et l'historique des sinistres en tenant compte de son environnement économique et sectoriel est un indicateur significatif d'appréciation de la solidité et de la capacité d'une compagnie de réassurance à faire face à ces engagements de couverture immédiats et futurs.</p> <p>Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2020 à un montant de 60 912 millions FCFA pour un total de bilan de 157 236 millions FCFA, soit 39% du total bilan. Les provisions techniques sont destinées à la prise en charge des sinistres dans le temps. Ces provisions techniques doivent être couvertes par des actifs inscrits au bilan de la Compagnie.</p> <p>La bonne évaluation des provisions techniques permet à la compagnie de réassurance de couvrir les engagements souscrits dans les traités de réassurance, les autres engagements résultant des facultatives et les engagements liés à la cession légale au premier franc débutée sur l'exercice 2020.</p> <p>Une sous-estimation de ces provisions exposerait la Compagnie à des difficultés de règlements des sinistres, impacterait sa capacité à poursuivre son exploitation et porterait atteinte à son image.</p>	<p><b>Travaux d'audit</b></p> <p>Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non- Vie en analysant de manière spécifique le modèle d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la Direction.</p> <p>Nos diligences comprennent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) l'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques,</li> <li>2) l'examen critique du modèle d'évaluation utilisé par la Direction afin de nous assurer que les provisions techniques ont été évaluées selon la méthode statistique conformément aux règles et méthodes comptables de la CICA-RE,</li> <li>3) la validation des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,</li> <li>4) Nous avons fait appel à notre actuaire pour recalculer les montants déterminés par la Direction de la Compagnie,</li> <li>5) Nous avons mis à l'épreuve la détermination des : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Provisions pour sinistres en suspens,</li> <li>- Provisions pour sinistres survenues mais non encore déclarés (Provisions IBNR),</li> <li>- Provisions pour sinistres à payer,</li> <li>- La charge de sinistre de compétence</li> </ul> </li> </ol>

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p><b>1. Détermination des provisions techniques</b></p> <p>L'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie requiert de la part des personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'utilisation d'hypothèses et de jugements significatifs ainsi que la mise en œuvre de techniques statistiques et actuarielles complexes.</p> <p>L'audit des provisions techniques est ainsi considéré comme un point clé de l'audit, eu égard à l'importance des montants en jeu.</p>	<p><b>Travaux d'audit</b></p> <p>6) Nous avons circularisé les cédantes pour nous assurer de l'exhaustivité des sinistres survenues et déclarés,</p> <p>7) Nous avons circularisé les rétrocessionnaires pour rapprocher nos comptes et déterminer l'impact de leurs positions dans la détermination des provisions techniques,</p> <p>8) Nous avons revu l'existence d'actifs financiers et immobiliers correspondants au niveau des provisions techniques,</p> <p>9) Nous avons revu les contrôles sur la gouvernance incluant la participation aux réunions importantes qui font partie du processus d'approbation des charges de provisions techniques et, l'appréciation des analyses de la Direction et mis à l'épreuve les actions prises suite aux réunions.</p> <p>Sur la base des diligences mises en œuvre pour la validation des provisions techniques, nous estimons que les hypothèses et données utilisées par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, pour déterminer les provisions techniques sont comparables aux performances historiques et que les niveaux de provisions sont adéquats et appropriés en la circonstance.</p>

2. Créances détenues sur les Compagnies cédantes et rétrocessionnaires et provisionnements	Travaux d'audit
<p>Au 31 décembre 2020, l'encours des compagnies débitrices s'élève à un montant brut de 46 141 millions FCFA, provisionné à hauteur de 6 007 millions FCFA, soit un encours net de 40 134 millions FCFA, représentant 26% du total bilan-Actif.</p> <p>Les provisions sont constatées, sur propositions de la Direction Générale, sur la base informations récoltées à l'occasion de conseils et assemblées générales de la CIMA et des organismes intervenants dans le secteur de l'assurance et de la réassurance.</p>	<p>Nous avons mis l'accent au cours de nos travaux d'audit sur la dépréciation des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et rétrocessionnaires, sur la revue des données et hypothèses retenues par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise. De manière spécifique, notre audit a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier le contrôle interne qui gouverne la constatation de ces créances, leur évaluation et la détermination de leur valeur de réalisation,</li> </ul>

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p><b>2. Créances détenues sur les Compagnies cédantes et rétrocessionnaires et provisionnements</b></p> <p>Les estimations de dépréciation de créances sur les cédantes font l'objet de jugements et d'hypothèses significatifs de la part des personnes constituant le gouvernement d'entreprise.</p> <p>Compte tenu de l'importance des créances détenues sur les cédantes, courtiers et rétrocessionnaires dans les comptes de la CICA-RE et des difficultés éventuelles des cédantes à faire face à leurs obligations, l'audit de cette rubrique des états financiers est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p><b>Travaux d'audit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circulariser un échantillon représentatif et rapprocher les données extérieures avec celles de la CICA-RE,</li> <li>- Mettre à l'épreuve les jugements et hypothèses utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour constater la dépréciation des créances,</li> <li>- Tester un échantillon significatif des créances détenues sur les compagnies cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires,</li> <li>- Analyser et procéder au rapprochement des soldes de la balance avec les éléments probants ;</li> <li>- Vérifier les rapprochements périodiques de comptes effectués entre la CICA-RE et les compagnies cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires ;</li> <li>- Analyser la cadence des recouvrements de créances restant dues et apprécier le niveau de provisionnement des créances au-delà d'une certaine période.</li> </ul> <p>Sur la base des diligences mises en œuvre pour la validation des soldes des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires, nous estimons que les hypothèses et données utilisées par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, pour déterminer la charge de provision y afférente, sont comparables aux performances historiques et que les soldes des créances détenues sur les cédantes, les courtiers et les rétrocessionnaires sont appropriés en la circonstance.</p>

3. Dépôts espèces et sinistres au comptant	Travaux d'audit
<p>Les dépôts espèces sont constitués des retenues effectuées à la source par les compagnies cédantes en vue de faire face aux règlements de sinistres de moindre importance pour le compte de la CICA-RE conformément aux dispositions du code CIMA.</p> <p>Les sinistres au comptant représentent des avances faites au profit des assurés pour soutenir les cédantes.</p>	<p>L'essentiel de nos tests a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire une revue des contrôles régissant la génération des dépôts espèces et des sinistres y afférents ;</li> <li>- Circulariser les compagnies cédantes afin de s'assurer qu'elles sont en activité et ainsi confirmer les soldes de la CICA-RE dans leurs livres et les rapprocher avec les soldes de la Compagnie à l'arrêt des comptes ;</li> </ul>

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p><b>3. Dépôts espèces et sinistres au comptant</b></p> <p>Au 31 décembre 2020, l'encours des dépôts espèces et sinistres au comptant s'élève à un montant brut de 32 824 millions FCFA, soit 21% de total bilan.</p> <p>Les personnes constituant le gouvernement d'entreprise recourent à des jugements et hypothèses significatifs pour évaluer les dépôts espèces et sinistres au comptant.</p> <p>Les dépôts espèces sont régis par les dispositions du code CIMA et s'imposent aux compagnies de réassurance sans qu'elles n'aient les moyens de leur gestion.</p> <p>Compte tenu de l'importance et la complexité de la tenue de ces montants, l'audit des dépôts espèces et sinistres au comptant est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p><b>Travaux d'audit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et procéder au rapprochement avec le solde de la balance ;</li> <li>Vérifier l'exploitation des rapprochements périodiques de comptes entre la CICA-RE et les compagnies cédantes ;</li> <li>Vérifier la correcte évaluation des créances à la suite des rapprochements périodiques entre les parties ;</li> <li>Effectuer des tests analytiques de vraisemblance et de cohérence pour s'assurer de la réalité des soldes à l'arrêté des comptes ;</li> <li>Vérifier que des provisions à dû montant ont été constatées en cas de difficultés de la cédante à poursuivre son exploitation.</li> </ul> <p>Nous estimons que les hypothèses et jugements utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise sont comparables aux performances historiques et que les soldes des dépôts et sinistres au comptant sont appropriés en la circonstance.</p>

4. Placements et instruments financiers	Travaux d'audit																								
<p>Les placements et instruments financiers s'analysent comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>Montant brut</th> <th>Provisions</th> <th>Montant net</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeurs mobilières</td> <td>11 852</td> <td></td> <td>11 852</td> </tr> <tr> <td>Titres de participation</td> <td>3 462</td> <td>1 141</td> <td>2 321</td> </tr> <tr> <td>Titres de placement</td> <td>3 988</td> <td>676</td> <td>3 312</td> </tr> <tr> <td>Dépôts à terme (DAT)</td> <td>32 444</td> <td></td> <td>32 444</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>51 746</b></td> <td><b>1 817</b></td> <td><b>49 929</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Au 31 décembre 2020, l'encours des placements et instruments financiers s'élève à un montant brut de 51 746 millions FCFA, pour une provision de 1 817 millions FCFA, soit un montant net de 49 929 millions FCFA, représentant 32% du total bilan-Actif.</p>	Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net	Valeurs mobilières	11 852		11 852	Titres de participation	3 462	1 141	2 321	Titres de placement	3 988	676	3 312	Dépôts à terme (DAT)	32 444		32 444	<b>TOTAL</b>	<b>51 746</b>	<b>1 817</b>	<b>49 929</b>	<p>L'essentiel de nos tests sur les placements et instruments financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous avons revu le contrôle interne régissant la comptabilisation des placements et instruments financiers.</li> <li>Nous avons testé le modèle d'évaluation des provisions pour dépréciation des placements et instruments financiers ainsi que la pertinence des hypothèses et le bien fondé des jugements significatifs utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour évaluer les placements et instruments financiers.</li> </ul>
Désignation	Montant brut	Provisions	Montant net																						
Valeurs mobilières	11 852		11 852																						
Titres de participation	3 462	1 141	2 321																						
Titres de placement	3 988	676	3 312																						
Dépôts à terme (DAT)	32 444		32 444																						
<b>TOTAL</b>	<b>51 746</b>	<b>1 817</b>	<b>49 929</b>																						

Points clés de l'audit	Traitement du point clé de l'audit
<p><b>4. Placements et instruments financiers</b></p> <p>La CICA-RE a pris des participations dans certaines compagnies d'assurance et autres entités. La valeur de ces participations peut se déprécier selon les performances économiques et financières de ces cédantes et entités.</p> <p>Les personnes constituant le gouvernement d'entreprise font appel à des jugements et hypothèses significatifs pour évaluer les titres de participation à l'arrêté des comptes.</p> <p>La CICA-RE a par ailleurs acquis des titres de placement dont certains sont soit cotés ou non cotés. Il se pose la problématique de la valorisation des titres non cotés à l'arrêté des comptes.</p> <p>Compte tenu de l'importance des placements et instruments financiers au bilan de la CICA-RE et des risques de dépréciation de leurs valeurs, l'audit des placements et instruments financiers est considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p><b>Travaux d'audit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concernant les titres de participation, nous avons obtenus les états financiers audités des entités dans lesquelles la CICA-RE a des participations pour apprécier leurs performances économiques et financières. Lorsque des états financiers audités ne sont pas disponibles, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment celles des entités comparables par secteur économique d'activité.</li> <li>- Pour les titres de placement cotés, nous avons obtenu les valeurs boursières afin d'évaluer leur performance.</li> <li>- Pour les titres de placement non-cotés, nous avons utilisé d'autres méthodes d'évaluation, notamment la méthode d'évaluation d'entités comparables par secteur d'activité, pour apprécier leur performance et s'il y a lieu, de considérer la constitution de provision.</li> <li>- Concernant les valeurs mobilières de placements, nous avons déterminé que ces valeurs n'avaient pas fait l'objet de moins-value durable pouvant justifier une dépréciation.</li> <li>- Concernant les dépôts à terme, nous avons circularisé les banques de dépôts et avons validé ces dépôts sur la base des documents probants.</li> </ul> <p>Nous estimons que les jugements et hypothèses utilisés par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise sont comparables avec celles du marché, en accord avec les bonnes pratiques, et que les données clés pour estimer la valeur comptable des placements et instruments financiers, sont appropriées en la circonstance.</p>

#### Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise vis-à-vis des états financiers annuels

En vertu de l'article 452 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le conseil d'administration a la responsabilité d'arrêter les comptes de la Compagnie.

La Direction est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle

conformément au référentiel comptable des compagnies d'assurance et de réassurance de la zone CIMA ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de la fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces

comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe à la Direction et aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 juillet 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

#### Responsabilités du Commissaire aux comptes vis-à-vis des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA), nous exerçons notre jugement professionnel et gardons le scepticisme professionnel tout au long de la mission d'audit.

Par ailleurs, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers qu'elles proviennent de la fraude ou qu'elles résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des diligences pour traiter ces risques et, obtenons des éléments probants suffisants et appropriés qui soutiennent le fondement de notre opinion. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui résultant d'erreurs, puisque la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne applicable à l'audit permettant de concevoir des diligences appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Compagnie.
- Evaluons le caractère approprié des règles et méthodes comptables utilisées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables faites et les déclarations et informations données en annexes des états financiers par la Direction.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par les Administrateurs du fondement comptable de continuité de l'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, si une incertitude significative existe, due à des événements et conditions qui jettent un doute sérieux sur la capacité de la Compagnie à poursuivre ses activités.

Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention de l'utilisateur des états financiers dans notre rapport d'audit par référence à l'information relayée en annexe aux états financiers ou, si cette information est incomplète, de modifier notre opinion.

Nos conclusions sont basées sur les évidences obtenues à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions et événements futurs peuvent contraindre la Compagnie à arrêter la poursuite de ses activités.

- Evaluons la présentation générale, l'organisation et le contenu des états financiers, y compris les notes aux états financiers, et si les états financiers présentent les événements et transactions sous-jacents de sorte à leur donner une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise concernant, entre autres, le plan, l'étendue et l'exécution de l'audit, les faiblesses significatives d'audit y compris celles liées au contrôle interne identifiées au cours de l'audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration que nous avons satisfait aux exigences d'éthique relatives à l'indépendance et, les informons de toutes relations et autres sujets pouvant raisonnablement porter atteinte à notre indépendance et, le cas échéant, les mesures de sauvegarde.

A partir des informations communiquées aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous relevons les points les plus significatifs identifiés lors de l'audit des états financiers de l'exercice sous revue qui sont ainsi considérés comme des points clés de l'audit. Nous présentons ces points dans notre rapport d'audit à moins que des dispositions légales ou réglementaires en disposent autrement ou lorsque, dans le cas extrême, nous décidons que le cas ne doit pas être présenté dans notre rapport d'audit en considération de conséquences adverses pouvant raisonnablement nuire à l'intérêt public.

## II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport de commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les vérifications spécifiques et autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Dakar, le 24 août 2021



**Mansour GAYE**

Managing Partner / Grant Thornton Senegal

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Compagnie, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Selon les dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économique, il s'agit des conventions ci après :

- toute convention entre une société anonyme et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux adjoints ;
- toute convention entre une société et un Actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société ;
- toute convention à laquelle un Administrateur, un Directeur Général, un Directeur Général adjoint ou un Actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est indirectement intéressé ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;
- toute convention intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des Administrateurs, le Directeur Général, le Directeur Général adjoint ou un Actionnaire

détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou autre dirigeant social de la personne morale contractante.

Ces conventions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et le Président du Conseil doit en informer le Commissaire aux comptes qui présente à l'Assemblée un rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



#### 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE SOUS REVUE

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE SOUS REVUE

Votre Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance, aucune convention conclue sur les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dakar, le 24 août 2021



**Mansour GAYE**

Managing Partner / Grant Thornton Senegal

## ANNEXES

- **BILAN 2019**
- **COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE 2019**
- **COMPTE GENERAL DE PERTES ET PROFITS 2019**
- **TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 2019**
- **EXTRAIT DU RAPPORT DE NOTATION AM BEST**
- **EXTRAIT DU RAPPORT DE NOTATION GCR**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020				
ACTIF	MONTANT BRUT 2020	AMORTISSE- MENTS & PROVISIONS	MONTANT NET 2020	MONTANT NET 2019
CHARGES IMMOBILISEES	556 371 983	380 697 015	175 674 968	358 191 021
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	10 985 849 905	4 341 994 730	6 643 855 175	6 707 618 584
IMMEUBLES	6 561 170 179	1 272 280 029	5 288 890 150	5 408 508 739
MATERIEL, MOBILIER, INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	3 833 703 646	2 880 291 473	953 412 173	946 193 371
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	383 717 305	189 423 228	194 294 077	157 866 677
IMMOBILISATIONS EN COURS	207 258 775		207 258 775	195 049 797
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	50 088 041 542	1 141 421 420	48 946 620 122	41 326 898 876
CREANCES POUR ESPECES DEPOSEES AUPRES DES CEDANTES	30 785 888 550		30 785 888 550	25 872 247 601
FONDS DE GARANTIE POOL ENERGIE ET AVIATION	580 640 987		580 640 987	798 406 081
DEPOTS POUR SINISTRES AU COMPTANT	2 038 101 170		2 038 101 170	2 654 688 377
VALEURS MOBILIERES	11 852 322 449		11 852 322 449	8 912 831 251
PRETS	1 348 611 479		1 348 611 479	1 022 667 460
TITRES DE PARTICIPATION	3 462 760 506	1 141 421 420	2 321 339 086	2 048 041 705
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	19 716 401		19 716 401	18 016 401
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>61 630 263 430</b>	<b>5 864 113 166</b>	<b>55 766 150 265</b>	<b>48 392 708 481</b>
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
BRANCHES VIE	2 911 984 014		2 911 984 014	2 556 188 909
PROVISIONS MATHÉMATIQUES	2 684 399 309		2 684 399 309	2 320 836 108
PROVISIONS DE SINISTRES	227 584 705		227 584 705	235 352 801
BRANCHES ELEMENTAIRES	17 171 153 250		17 171 153 250	12 718 666 836
PROVISIONS DE PRIMES	2 250 511 005		2 250 511 005	118 550 818
PROVISIONS DE SINISTRES	14 920 642 245		14 920 642 245	12 600 116 018
<b>TOTAL PART DES RETROCESSIONNAIRES</b>	<b>20 083 137 264</b>	<b>0</b>	<b>20 083 137 264</b>	<b>15 274 855 745</b>
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES				
COMPAGNIES DEBITRICES	46 140 795 469	6 007 246 748	40 133 548 721	24 992 619 144
ACTIONNAIRES	2 065 607 593	0	2 065 607 593	14 049 470 433
AUTRES DEBITEURS	214 879 728	0	214 879 728	287 517 139
COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)	814 950 561		814 950 561	606 340 337
TITRES DE PLACEMENT	3 988 368 126	676 044 786	3 312 323 340	1 495 081 490
CHEQUES ET COUPONS A ENCAISSER	11 577 870		11 577 870	0
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	34 819 911 505		34 819 911 505	26 693 590 511
CAISSE	13 893 444		13 893 444	8 566 758
<b>TOTAL VALEURS REALISABLES OU DISPONIBLES</b>	<b>88 069 984 297</b>	<b>6 683 291 534</b>	<b>81 386 692 763</b>	<b>68 133 185 813</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>169 783 384 990</b>	<b>12 547 404 700</b>	<b>157 235 980 290</b>	<b>131 800 750 038</b>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF	MONTANT NET 2020	MONTANT NET 2019
CAPITAL PROPRES ET RESERVES		
CAPITAL SOCIAL	50 000 000 000	50 000 000 000
PRIME D'EMISSION	5 630 000 000	5 630 000 000
RESERVE LEGALE	3 726 383 649	3 218 601 113
RESERVES FACULTATIVES	10 684 040 924	7 423 938 099
RESERVES POUR CATASTROPHES	858 327 479	858 327 479
REPORT A NOUVEAU		
<b>TOTAL</b>	<b>70 898 752 052</b>	<b>67 130 866 691</b>
RESERVES REGLEMENTEES		
RESERVES POUR FLUCTUATION DE CHANGE	65 534 568	65 534 568
RESERVES POUR FLUCTUATION DE LA SINISTRALITE	2 517 051 361	2 517 051 361
<b>TOTAL</b>	<b>2 582 585 929</b>	<b>2 582 585 929</b>
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES		11 060 000
PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES	565 891 077	564 528 059
DETTES A LONG ET MOYEN TERME		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 600 000	6 600 000
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	20 050 572	
DETTES POUR ESPECES DEPOSEES PAR LES RETROCESSIONNAIRES EN REPRESENTATION D'ENGAGEMENTS TECHNIQUES	3 090 580 815	1 119 255 674
<b>TOTAL</b>	<b>3 683 122 464</b>	<b>1 701 443 733</b>
PROVISIONS TECHNIQUES		
BRANCHES VIE	8 009 179 509	6 451 247 743
PROVISIONS MATHEMATIQUES	6 439 572 591	4 712 060 476
PROVISIONS DE SINISTRES	1 569 606 918	1 739 187 267
BRANCHES ELEMENTAIRES	52 902 336 828	37 881 702 089
PROVISIONS DE PRIMES	13 153 984 745	6 482 933 117
PROVISIONS DE SINISTRES	39 748 352 083	31 398 768 972
<b>TOTAL</b>	<b>60 911 516 337</b>	<b>44 332 949 832</b>
DETTES A COURT TERME		
COMPAGNIES CREDITRICES	10 935 770 834	7 581 056 946
CREDITEURS DIVERS	1 321 933 961	2 479 442 522
COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)	1 159 729 037	913 472 757
BANQUES ET CHEQUES POSTAUX	210 774	1 106 267
<b>TOTAL</b>	<b>13 417 644 606</b>	<b>10 975 078 492</b>
RESULTAT (BENEFICE DE L'EXERCICE)	5 742 358 903	5 077 825 361
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>157 235 980 290</b>	<b>131 800 750 038</b>

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE 2020				
DEBIT	OPERATIONS BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2020	OPERATIONS NETTES 2019
<b>I. BRANCHES VIE (V)</b>				
SINISTRES	1 438 297 542	91 410 622	1 346 886 920	2 349 200 604
Sinistres réglés :				
À ajouter : provisions de sinistres à la clôture de l'exercice	1 569 606 918	227 584 705	1 342 022 213	1 503 834 466
À déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	1 714 988 514	235 352 801	1 479 635 713	1 061 347 924
<b>SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 292 915 946</b>	<b>83 642 526</b>	<b>1 209 273 420</b>	<b>2 791 687 146</b>
<b>COMMISSIONS ET COURTAGES</b>	<b>1 491 964 288</b>	<b>78 431 709</b>	<b>1 413 532 579</b>	<b>1 450 350 377</b>
<b>II. BRANCHES NON VIE (NV)</b>				
SINISTRES	26 239 554 441	3 873 369 601	22 366 184 840	27 013 536 937
Sinistres réglés :				
À ajouter : provisions de sinistres à la clôture de l'exercice	39 748 352 075	14 920 642 245	24 827 709 830	18 798 652 954
À déduire : provisions de sinistres à l'ouverture de l'exercice	30 313 525 386	12 593 887 357	17 719 638 029	22 685 601 307
<b>SINISTRES COMPETENCE DE L'EXERCICE</b>	<b>35 674 381 130</b>	<b>6 200 124 489</b>	<b>29 474 256 641</b>	<b>23 126 588 584</b>
<b>COMMISSIONS ET COURTAGES</b>	<b>17 584 755 088</b>	<b>1 497 964 354</b>	<b>16 086 790 734</b>	<b>12 153 481 468</b>
<b>III. AUTRES CHARGES</b>				
FRAIS DE PERSONNEL			4 714 940 983	3 871 453 334
IMPÔTS ET TAXES			8 840 357	11 182 191
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS			1 503 255 186	1 368 424 851
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS			197 258 679	335 845 690
FRAIS DIVERS DE GESTION			1 061 447 970	1 502 002 967
FRAIS FINANCIERS			178 138 100	78 113 378
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			951 779 201	959 637 510
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>			<b>8 615 660 476</b>	<b>8 126 659 921</b>
<b>RESULTAT : BENEFICE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>			<b>10 311 993 967</b>	<b>7 442 773 497</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>67 111 507 817</b>	<b>55 091 540 993</b>

COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE 2020				
CREDIT	OPERATIONS BRUTES	OPERATIONS RETROCEDEES	OPERATIONS NETTES 2020	OPERATIONS NETTES 2019
<b>I. BRANCHES VIE (V)</b>				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	7 207 899 258	614 100 635	6 593 798 623	6 268 315 366
À ajouter : provisions mathématiques à l'ouverture de l'exercice	4 706 832 777	2 320 836 108	2 385 996 669	1 395 426 438
à déduire : provisions mathématiques à la clôture de l'exercice	6 439 572 590	2 684 399 309	3 755 173 281	2 391 224 368
<b>PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	<b>5 475 159 445</b>	<b>250 537 434</b>	<b>5 224 622 011</b>	<b>5 272 517 436</b>
<b>II. BRANCHES NON VIE (NV)</b>				
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	79 831 849 496	15 904 867 291	63 926 982 205	48 537 005 429
à ajouter : provisions de primes à l'ouverture de l'exercice	6 114 239 739	111 620 934	6 002 618 805	5 405 090 917
à déduire : provisions de primes à la clôture de l'exercice	13 153 984 746	2 250 511 005	10 903 473 741	6 364 382 299
<b>PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>	<b>72 792 104 489</b>	<b>13 765 977 220</b>	<b>59 026 127 269</b>	<b>47 577 714 047</b>
<b>III. PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>2 860 758 537</b>	<b>2 241 309 510</b>
Intérêts bancaires			1 370 039 468	1 001 659 621
Intérêts des prêts et autres revenus			996 697 626	717 410 806
Intérêts sur dépôts espèces			494 021 443	522 239 083
<b>IV. AUTRES PRODUITS</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Produits accessoires			0	0
<b>TOTAL III + IV</b>			<b>2 860 758 537</b>	<b>2 241 309 510</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>67 111 507 817</b>	<b>55 091 540 993</b>



COMPTE GENERAL DE PERTES ET PROFITS		
DEBIT	2020	2019
Pertes sur exercices antérieurs	107 212 632	66 779 269
Dotations aux provisions HE	2 863 332 875	2 529 809 838
Pertes de change	1 966 199 731	416 290 797
Autres pertes exceptionnelles	608 229 130	1 706 100 943
Bénéfice net de l'exercice	5 742 358 903	5 077 825 361
<b>TOTAL</b>	<b>5 742 358 903</b>	<b>5 077 825 361</b>
CREDIT	2019	2018
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	10 311 993 967	7 442 773 497
Profits sur exercices antérieurs	316 316	5 664 676
Reprises de provision HE	720 787 309	2 322 934 531
Profits de change	230 873 271	3 507 945
Autres profits exceptionnels divers	23 362 408	21 925 559
<b>TOTAL</b>	<b>11 287 333 271</b>	<b>9 796 806 208</b>

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN FCFA			
ELÉMENTS		2020	2019
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat avant Produits & charges financiers, impôts et éléments exceptionnels		7 629 373 530	5 279 577 365
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+	Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	1 447 204 110	1 116 181 713
-	Reprises sur provisions	(255 925 956)	(181 883 721)
=	<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>8 820 651 684</b>	<b>6 213 875 357</b>
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation (r B.F.R.E.) :			
-	Variation des créances d'exploitation	(21 902 425 759)	(7 788 700 811)
+	Variation des dettes d'exploitation	20 997 773 759	5 014 824 955
=	<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>7 915 999 684</b>	<b>3 439 999 501</b>
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :			
-	Frais financiers	(178 138 100)	(78 113 378)
+	Produits financiers	2 860 758 537	2 241 309 510
-	Charges exceptionnelles liées à l'activité	(5 544 974 368)	(4 718 980 847)
+	Produits exceptionnels liées à l'activité	975 339 304	2 354 032 711
=	<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</b>	<b>6 028 985 057</b>	<b>3 238 247 497</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</b>			
-	Acquisitions d'immobilisations	(9 393 139 155)	(2 335 842 479)
+	Réductions d'immobilisations financières	834 352 301	132 066 587
+ / -	Variation des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations		
=	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(8 558 786 854)</b>	<b>(2 203 775 892)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</b>			
+	Augmentation du capital	11 983 862 840	10 069 000 000
-	Réduction de capital	-	-
-	Dividendes versés	(1 309 940 000)	(1 397 000 000)
=	<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>10 673 922 840</b>	<b>8 672 000 000</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (A + B + C)</b>		<b>8 144 121 043</b>	<b>9 706 471 605</b>
+	Trésorerie d'ouverture	26 701 051 002	16 994 579 397
=	<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>34 845 172 045</b>	<b>26 701 051 002</b>

39<sup>ÈME</sup>

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 24 SEPTEMBRE 2021 (VISIOCONFERENCE) RESOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉSOLUTION : Relative à l'approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes (exercice 2020)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers et les conventions réglementées, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de

l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION : Relative à l'affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice 2020 s'élève à cinq milliards sept cent quarante-deux millions trois cent

cinquante-huit mille neuf cent trois (5 742 358 903) FCFA, décide de l'affecter comme suit :

• Réserve Légale (1/10 du bénéfice de l'exercice)	574 235 890 FCFA
• Réserve facultative	3 328 763 013 FCFA
• Bénéfice à distribuer (25,79 %)	1 839 360 000 FCFA
<b>Total</b>	<b>5 742 358 903 FCFA</b>

Le montant de dividende par action est fixé à 40 000 FCFA.

### TROISIÈME RÉSOLUTION : Relative aux conditions d'exercice de la fonction d'Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer, la rémunération globale annuelle du Conseil à un montant de deux cent soixante millions cent trente

mille (260 130 000) FCFA, à effet du 1er janvier 2021, à charge pour le Conseil d'en assurer la répartition.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION : Relative aux conditions d'exercice de la fonction d'Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 21.1 de l'Accord Révisé le 10 octobre 2019 à Paris (République Française), portant création de la Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres de la CIMA (CICA RE), entérine les nominations des personnalités ci-dessous, cooptées par le Conseil d'Administration, en qualité d'Administrateurs en remplacement de leurs prédécesseurs respectifs pour la période de leur mandat restant à courir jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Il s'agit de :

- **M. NZEINGUED Elvis Camille de Monique**, Administrateur représentant le groupe d'Etats BENIN-CONGO ;
- **M. TRAORE Issouf**, Administrateur représentant l'Etat de Côte d'Ivoire ;
- **ABOUI Antoni Marie Jubilaire Epouse MENDOUA**, Administrateur représentant le groupe d'Etats TOGO-TCHAD ;

- **M. Moustapha BEN BARKA**, Administrateur représentant l'Etat du Cameroun.

En application des dispositions de l'Annexe B révisé le 10 septembre 2021 par consultation à domicile, qui définit les modalités de répartition des postes au Conseil d'Administration, limités à douze membres, l'Assemblée Générale Ordinaire désigne en qualité d'Administrateurs, pour un mandat à effet du 24 septembre 2021 jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023, à moins d'une recomposition du Conseil à la clôture de l'augmentation de capital en cours, les personnes dont les noms suivent :

- **Mme OUEDRAOGO Mamou** pour le groupe CONGO-BENIN
- **Mme ABOUI Antoni Marie Jubilaire Epse MENDOUA** pour la République du Cameroun
- **Mme NZEINGUED Elvis Camille de Monique** pour le groupe CONGO-BENIN-MALI
- **M. TRAORE Issouf** pour la République de Côte d'Ivoire

- **M. MEBIAME ASSAME Olivier** pour la République Gabonaise
- **M. DEME Mamadou** pour la République du Sénégal
- **M. SIMTAGNA Paziwèdon Komla Gabriel** pour le groupe TOGO-TCHAD-RCA-NIGER
- **M. BAKAYOKO Saliou** pour les Privés Ivoiriens
- **M. BEN BARKA Moustapha** pour la BOAD
- **M. MATANGA Maurice** pour le groupe CHANAS ASSURANCES – FSA – ASSURANCES LAFIA – MAGHREBIA – SEN-RE – L'AFRICAIN DES ASSURANCES DU BENIN – SNAR LEYMA AREA
- **M. SILUE Gnénéyéri Jacques** pour la CNPS de Côte d'Ivoire
- **M. NIGNAN Jean Damascène** pour le collège « Autres Sociétés d'Assurances »

#### CINQUIÈME RÉOLUTION : Relative au renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle pour une durée de trois (03) ans couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023 les mandats des cabinets :

- **GRANT THORNTON SENEGAL**, en qualité de

Commissaire aux comptes titulaire représenté par Monsieur Mansour GAYE ;

- **DELOITTE TOGO**, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant représenté par Madame Maryse ADOTEVI.

#### SIXIÈME RÉOLUTION : Relative aux dates et lieux des prochaines Assemblées Générales Ordinaires

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, marque son accord pour l'organisation de la 40<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire au GABON, la 39<sup>ème</sup> n'ayant pu s'y tenir à cause de la crise sanitaire.

En conséquence, les 41<sup>ème</sup>, 42<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup> Assemblées Générales Ordinaires seront organisées respectivement au MALI, au CONGO et au TCHAD, sous réserve de l'obtention d'une invitation officielle des Autorités de ces pays.

#### SEPTIÈME RÉOLUTION : Relative à la motion de félicitation

L'Assemblée Générale Ordinaire félicite la Direction Générale de la CICA-RE des diligences accomplies dans le contexte particulièrement difficile de la

COVID-19 qui ont permis de tenir, avec succès, sa 39<sup>ème</sup> réunion.

2<sup>ÈME</sup>

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA CICA-RE 24 SEPTEMBRE 2021 (VISIOCONFERENCE) RESOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉOLUTION : Relative à l'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la CICA RE, en sa 2<sup>ème</sup> session tenue le 24 septembre 2021 par Visioconférence, ayant examiné les rapports du Conseil d'Administration sur l'opération d'augmentation de capital ciblée :

- approuve la proposition du Conseil d'administration de fixer le capital autorisé de la Compagnie à 60 milliards de FCFA ;
- approuve l'opération d'augmentation du capital pour le porter de 50 milliards de FCFA à 60 milliards de FCFA par émission de 10 000 actions de valeur nominale de 1 000 000 FCFA chacune en deux étapes :
  - apports en numéraire pour un montant n'excédant pas 3 949 000 000 FCFA ;
  - attribution d'actions gratuites aux actions anciennes libérées au plus tard le 31 décembre 2020 par incorporation de réserves dans la limite des parts non souscrites en numéraire ;
  - décide de l'abandon des droits préférentiels de souscription des actionnaires, au profit de la Banque Africaine de Développement (BAD) et des actionnaires mentionnés dans le rapport du Conseil dans la limite de leurs avoirs disponibles dans les livres de la compagnie au 30 juin 2021;
  - marque son accord de principe pour l'attribution d'un poste d'administrateur à la BAD en contrepartie de sa prise de participation.

### DEUXIÈME RÉOLUTION : Relative aux Pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoirs au Conseil d'Administration pour mener les diligences nécessaires en vue de la ratification de

la présente décision par l'Assemblée Générale des Etats Membres, lui demande de soigner l'opération jusqu'à son aboutissement et de lui rendre compte.





# **ECHOS DE LA 39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE**



39<sup>ème</sup>

**SESSION ORDINAIRE  
L' ASSEMBLEE GENERALE  
DES ACTIONNAIRES  
DE LA CICA-RE**



*Siege Social*  
**VISIOCONFERENCE  
24 Septembre 2021**



39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE



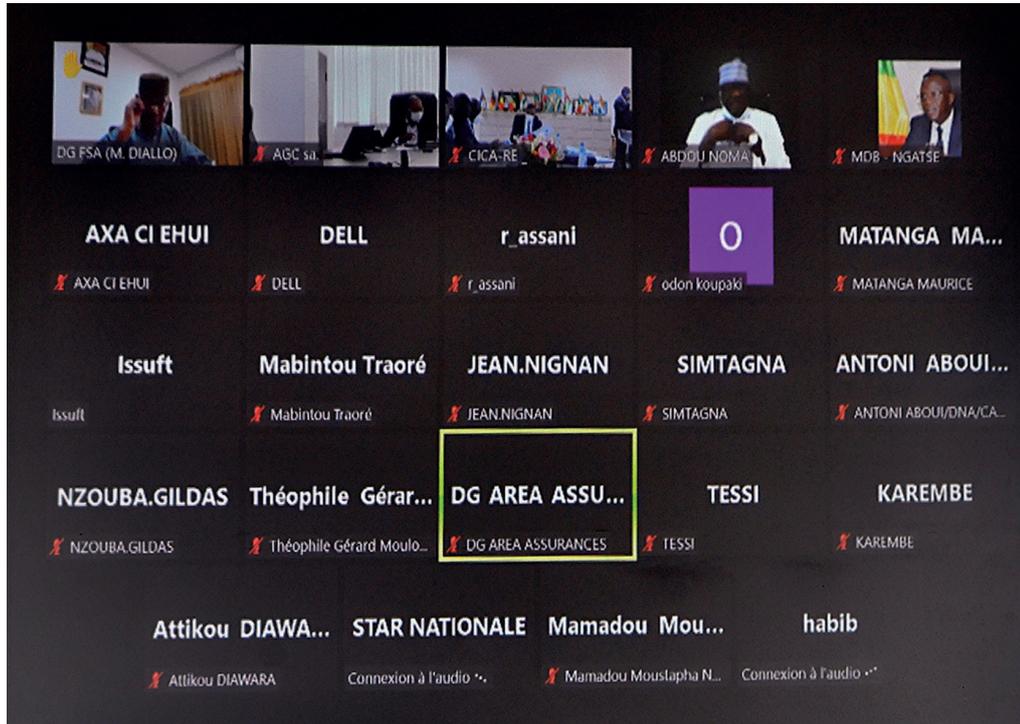
39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE



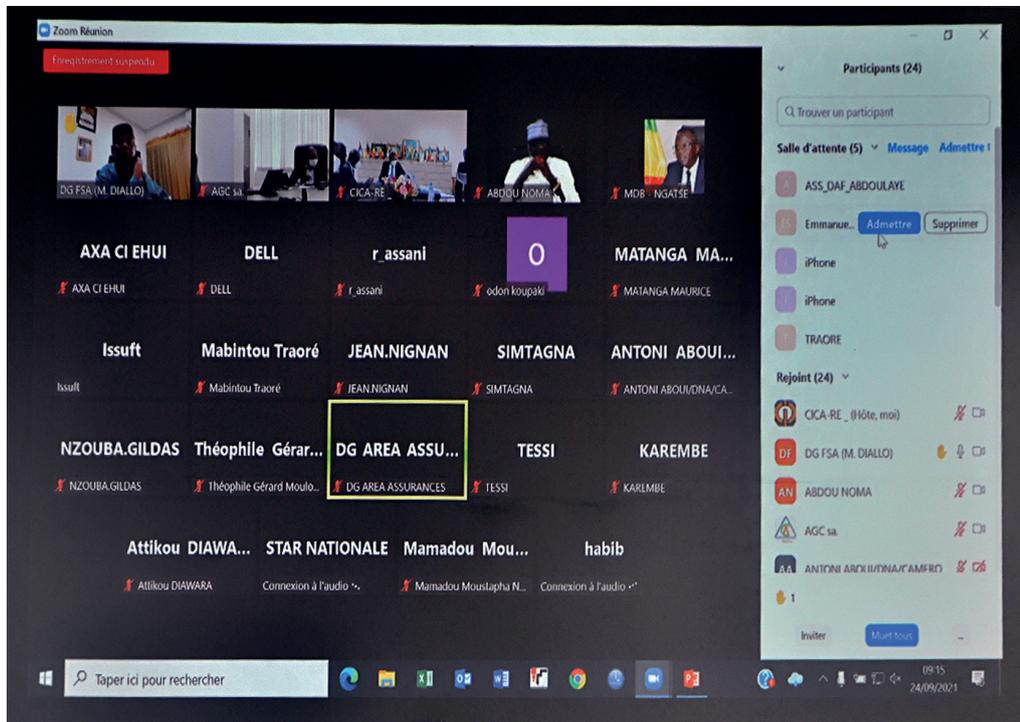
39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE (SIÈGE)



39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE (SIÈGE)



39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE



39<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN VISIOCONFÉRENCE



Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres  
de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances

[www.cica-re.com](http://www.cica-re.com)